

LAËLA BOUKHALFA, EXPERT EN AGRICULTURE AU SUJET DE LA LUTTE ANTIACRIDIEENNE
« LA SITUATION N'APPELLE PAS À L'ALARMISME »

P.5

L'EXPRESS

AU RYTHME ENVOÛTANT DU CHAËBI

« CASBAH MON AMOUR » FAIT ESCALE À BÉJAÏA

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 23 MARS 2025 // N°1037 // PRIX 20 DA

P.15

L'ÉTAT EN A ÉTABLI LES MODALITÉS

ANNULATION DES DETTES FISCALES DES ENTREPRISES CONFISQUÉES



L'ANNULATION DES DETTES FISCALES DES ENTREPRISES CONFISQUÉES CONSISTE EN LA SUPPRESSION DU MONTANT DES DROITS SIMPLES AINSI QUE DES SANCTIONS FISCALES Y AFFÉRENTES, QUELLE QUE SOIT LEUR NATURE. LORSQUE LA DÉCISION DE JUSTICE PORTE SUR LA CONFISCATION PARTIELLE DES BIENS ET AVOIRS D'UNE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE, IL EST PROCÉDÉ À L'ANNULATION DES DETTES FISCALES AU PRORATA DU MONTANT DE LA VALEUR DES BIENS ET AVOIRS CONFISQUÉS.

Lire en page 7

SAHARA OCCIDENTAL

LE SILENCE NE MASQUE PLUS LA RÉPRESSION, L'ONU SOMMÉE D'AGIR

P.4

YASMINA KHADRA :

« TOUT CE TAPAGE SUR L'ALGÉRIE N'EST QU'UNE MISÉRABLE FAUSSE MANŒUVRE »

P.2



L'UN DES ARTISANS DU SACRE DES FENNECS À LA CAN 1990

MENAD, LÉGENDE DU FOOTBALL ALGÉRIEN, S'ÉTEINT À L'ÂGE DE 64 ANS

L'ANCIEN ATTAQUANT DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL ET DU CLUB DE LA JS K, DJAMEL MENAD, EST MORT HIER À L'ÂGE DE 64 ANS DES SUITES D'UNE MALADIE FOUROYANTE, A ANNONCÉ SON ANCIEN CLUB. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, A PRÉSENTÉ SES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE L'ANCIEN JOUEUR ET ENTRAÎNEUR.

Lire en page 16

YASMINA KHADRA :

«Tout ce tapage sur l'Algérie n'est qu'une misérable fausse manœuvre»

«L'expulsion ratée d'un Algérien indésirable ne change rien aux préoccupations des Français», rappelle l'auteur. Et d'ajouter que «ce ne sont ni les tribunes incendiaires dans la presse, ni les diatribes claironnantes des va-t-en-guerre, encore moins les plateaux de télé formatés, qui apporteraient un soupçon d'éclaircie à cette effarante mentalité de la provocation outrancière».

Aïda Mouni

Le romancier Yasmina Khadra, habitué aux vérités sans fard, ne s'embarrasse pas de précautions dans sa dernière tribune publiée jeudi dans L'Humanité. En des termes ciselés, il y dénonce ce qu'il qualifie de «misérable fausse manœuvre» du gouvernement français, accusé d'utiliser l'Algérie comme un écran de fumée pour masquer ses propres impasses. Un jeu dangereux, selon lui, où les vieilles rengaines sur l'ancienne colonie servent d'exutoire à une classe politique déboussolée. Derrière les diatribes récentes du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, qui a violemment pris à partie l'Algérie, Khadra voit surtout un exécutif à bout de souffle, incapable d'apporter des réponses aux Français et préférant souffler sur les braises d'un antagonisme dépassé. Il y lit la panique d'un pouvoir «qui appelle à la rescousse d'anciens premiers ministres faillitaires dans l'espoir de colmater les brèches du navire en naufrage» et qui, faute d'alternative, «privilégie la

diversion au détriment du bon sens». L'Algérie serait donc un bouc émissaire commode, régulièrement convoqué pour détourner l'opinion des véritables enjeux. «L'expulsion ratée d'un Algérien indésirable ne change rien aux préoccupations des Français», rappelle l'auteur. Et d'ajouter que «ce ne sont ni les tribunes incendiaires dans la presse, ni les diatribes claironnantes des va-t-en-guerre, encore moins les plateaux de télé formatés, qui apporteraient un soupçon d'éclaircie à cette effarante mentalité de la provocation outrancière». Dans cette atmosphère où le discours dominant impose ses figures et ses ennemis, Yasmina Khadra constate qu'il ne fait plus partie des intellectuels que la France médiatique veut entendre. «La critique de l'Algérie est devenue un sport national», souligne-t-il, pointant du doigt un double standard : d'un côté, ceux qui s'alignent sur le récit officiel, décrivant une Algérie en perdition et un pouvoir honni, trouvent portes ouvertes et échos complaisants ; de l'autre, ceux qui refusent cette caricature



sont progressivement marginalisés. L'écrivain, qui fut un temps omniprésent dans les médias français, est aujourd'hui tenu à distance, là où d'autres, plus prompts à adopter une posture de rupture avec Alger, jouissent d'une exposition sans entrave. Un phénomène qui en dit long, selon lui, sur la nature du débat intellectuel en France, où l'Algérie ne peut être abordée que sous un prisme critique, au risque sinon d'être

accusé de complaisance avec son gouvernement. Au-delà de son cas personnel, Yasmina Khadra dénonce une logique plus vaste, celle d'une France qui, sous couvert de débats sur l'actualité, continue de vouloir contrôler le récit sur son ancienne colonie. En choisissant les intellectuels qu'elle met en avant, en reléguant ceux dont le discours ne lui convient pas, elle perpétue une relation asymétrique. «L'Algérie ne

demande rien. Elle se tient droite, sûre de son bon droit», affirme-t-il, opposant cette posture souveraine aux gesticulations parisiennes. Il rappelle aussi que les Français en Algérie «sont bien accueillis dans toutes nos villes et villages. Ils n'ont qu'à toquer à n'importe quelle porte pour se sentir chez eux». Une manière de souligner que la crispation n'est pas le fait d'Alger, mais bien d'un certain appareil politico-médiatique français, enfermé dans ses propres contradictions. Alors que la tension entre les deux pays semble connaître un nouveau pic, l'écrivain met en garde contre les effets de cette stratégie du bouc émissaire. «Que le gouvernement Bayrou s'assagisse et se focalise sur la meilleure façon d'accomplir sa mission, plutôt que de se hasarder là où il n'a rien à glaner, sinon des risques qu'il serait stupide et suicidaire de courir». Un avertissement tranchant, qui rappelle que l'Algérie n'entend pas se laisser enfermer dans le rôle qu'on veut lui assigner.

A. M.

Deux terroristes de nationalité étrangère éliminés à In Guezzam

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la protection des frontières, des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) rattachées au secteur opérationnel d'In Guezzam, en 6^e région militaire, ont neutralisé hier deux terroristes étrangers. Ces deux terroristes avaient franchi la frontière nationale. Les éléments de l'Armée nationale ont également saisi un fusil de précision, 3 chargeurs de munitions, une importante quantité de munitions, un téléphone portable Thuraya, un véhicule 4 x 4 et d'autres objets, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale. La même source a ajouté que cette opération, qui s'ajoute à une série de résultats qualitatifs obtenus sur le terrain, réaffirme la haute vigilance et l'engagement extrême des forces de l'Armée nationale populaire à protéger nos frontières nationales de toute tentative d'infiltration.

DES MÉDIAS FRANÇAIS LE RELÈVENT :

L'attitude de Retailleau envers l'Algérie «agace» le président Macron

Bruno Retailleau «embarrasse» voire «agace» aussi bien le gouvernement que le président français, en raison de ses attaques contre l'Algérie, relèvent des médias français ayant interrogé un certain nombre de ministres et de hauts responsables. Les agissements de Retailleau font «grincer des dents, y compris à l'Élysée», assure la station de radio française RTL, qui note que le fait que le ministre de l'Intérieur s'arroge des prérogatives qui relèvent du ministère des Affaires étrangères ou même du président français commence à poser problème. «On s'agace sur un point précis - et c'est un ami du chef de l'État qui le confie à RTL - Emmanuel Macron déteste qu'on empiète sur son domaine réservé. Le président de la République n'apprécie pas du tout que l'action d'un ministre déborde sur ses prérogatives : la diplomatie et, en l'occurrence, les relations diplomatiques avec l'Algérie», indique la chaîne de radio. «Dans l'entourage du chef de l'État (français), on rappelle que c'est Emmanuel Macron qui a fixé l'agenda des relations avec l'Algérie (...) que c'est le président, pas le ministre de l'Intérieur, qui gère la diplomatie», poursuit RTL. «Le palais prési-

dentiel rappelle que ce ne sont pas les agendas des ministres ou leurs ambitions politiques qui doivent guider les relations avec un pays étranger. Un petit rappel un peu sec, comme si la volonté du ministre de l'Intérieur d'aller au bras de fer commençait à devenir un problème», signale la chaîne française. Elle affirme clairement, par ailleurs, que Retailleau, à travers ses attitudes agressives vis-à-vis de l'Algérie, sert l'agenda politique de son parti et son ambition personnelle d'homme politique. «Retailleau est aussi un ministre de l'Intérieur en campagne» pour son parti Les Républicains. «Ne rien céder, aller au bras de fer, voilà ce qu'ont en tête les militants que Retailleau doit convaincre pour être élu président des Républicains», soutient RTL.

L'ÉLYSÉE PAS AVISÉ SUR LES DES DERNIERS OQTF

Le journal Le Parisien fait lui aussi état de l'embarras du gouvernement français devant le comportement du ministre de l'Intérieur. «Dans les arcanes du pouvoir, le sujet, explosif, embarrasse», signale le journal. «Je ne comprends pas la stratégie de Retailleau, confie un

ministre. Il radicalise son discours pour coller à l'opinion, mais il n'obtient aucun gain», indique le journal. «L'intérêt de la France et de millions de ses citoyens ne peut être confisqué pour servir le congrès de LR. Nous voulons paix, respect et amitié réciproque», soutient le leader de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, également cité par le journal. Le Parisien signale au passage que l'Élysée n'avait pas été avisé au sujet de la mise en exécution des derniers OQTF (Ordre de quitter le territoire français) qui concernaient des ressortissants algériens. Une initiative du ministre de l'Intérieur français, lui-même, semble-t-il. «Macron était content de Retailleau au démarrage à Beauvau (siège du ministère de l'Intérieur). Mais il est agacé par le fait qu'il soit candidat à la présidence de LR. Et ça le rend dingue qu'il ouvre sa gueule sur l'Algérie», assure un proche du chef de l'État français, informe le Parisien. «La stratégie de Retailleau est mortifère : on regarde notre ministre de l'Intérieur se prendre une giflette, une deuxième giflette, une troisième giflette et une quatrième par l'Algérie», déclare au journal un autre responsable français qui a requis l'anonymat.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdokader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE
GARDE UN SILENCE COMPLICE

La longue liste de martyrs et de blessés continue à s'allonger

Des médias ont affirmé que 9 Gazaouis avaient été tués, hier, dans un bombardement de l'armée d'occupation qui a visé deux maisons dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Gaza, et qu'une personne avait été blessée dans la zone d'Ezbet Abd Rabbou, à l'est du camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Gaza.

Boualem B.

L'occupation israélienne continue ses bombardements sauvages contre la bande de Gaza depuis la reprise félonne de la guerre, il y a environ une semaine, après son refus d'aller dans la deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu. Des médias ont affirmé que 9 Gazaouis avaient été tués, hier, dans un bombardement de l'armée d'occupation qui a visé deux maisons dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Gaza, et qu'une personne avait été blessée dans la zone d'Ezbet Abd Rabbou, à l'est du camp de réfugiés de Jabalia, au nord de la bande de Gaza. Ces médias ont également rapporté que la zone à l'est de la ville d'Al-Fokhari, à l'est de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, avait été la cible de tirs de mortier des forces d'occupation. Ces victimes s'ajoutent au bilan de la guerre génocidaire depuis le 7 octobre 2023, qui s'élève à 49 747 martyrs et 113 213 blessés, selon le ministère de la Santé de Gaza. Dans son rapport statistique quotidien, le ministère a enregistré l'arrivée de 130 martyrs et de 263 blessés dans les hôpitaux de la bande de Gaza au cours des dernières 48 heures. Le ministère a noté que le nombre total de martyrs et de blessés enregistré depuis la reprise de la guerre le 18 mars 2025 s'élève



à 634 martyrs et 1 172 blessés. Face à cette reprise des bombardements, des prisonniers israéliens libérés de la bande de Gaza ont confirmé que la politique dite de « pression militaire » allait provoquer la mort des prisonniers vivants dans la bande de Gaza et ensevelir et rendre introuvables les dépouilles des pri-

sonniers morts. Les prisonniers et plus de 250 membres de leurs familles ont appelé Benjamin Netanyahu à cesser les combats et à revenir à la table des négociations afin de parvenir à un accord global. Depuis la reprise de l'agression, les familles des prisonniers israéliens protestent contre le gouvernement de

Netanyahu, en criant qu'il joue avec la vie de leurs enfants pour des objectifs politiques étroits et qu'il n'y a pas d'autre solution pour leur retour que la négociation, comme l'expérience l'a d'ailleurs prouvé, et comme la résistance palestinienne le confirme également.

B. B.

L'ALGÉRIE LE SOULIGNE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU : Nécessité de rétablir le cessez-le-feu à Gaza

Hakim H.

Par l'intermédiaire de son représentant permanent à l'ONU, Amar Bendjama, l'Algérie a insisté sur la nécessité urgente de revenir au cessez-le-feu dans la bande de Gaza et d'appliquer toutes les phases de l'accord violé par l'entité sioniste.

Dans son intervention vendredi passé lors de la réunion mensuelle du Conseil de sécurité sur « la situation au Moyen-Orient, dont celle de la Palestine occupée », Amar Bendjama a noté que les « images horribles » des victimes de l'agression sioniste sur Gaza ont refait surface après l'accord de cessez-le-feu conclu en janvier. Il a ajouté que les Palestiniens de la bande de Gaza vivent dans un état de terreur, d'impuissance et de destruction, avec la reprise de l'agression la semaine dernière, qui a déjà causé la mort de plus de 400 Palestiniens, dont 174 enfants, 89 femmes et 32 personnes âgées, et blessé plus de 500 autres. Le représentant algérien a ajouté

que l'agression avait causé la mort d'un employé du Bureau de l'ONU pour les services d'appui au projet (UNOPS) et de cinq travailleurs de l'UNRWA, ce qui démontre que l'occupation considère les travailleurs humanitaires comme des « cibles légitimes ».

Face à ces violations et massacres, Amar Bendjama a appelé à la protection des civils en rappelant que « la protection des civils, la facilitation de l'accès humanitaire à Gaza et le respect de principes tels que la discrimination et la proportionnalité ne sont pas une option, mais une obligation ». Et pour y parvenir, une seule voie : le retour au cessez-le-feu. Amar Bendjama a donc insisté sur la nécessité de revenir au cessez-le-feu et de mettre en œuvre toutes les phases de l'accord afin de parvenir à un cessez-le-feu permanent et complet. Il a indiqué que les méthodes génocidaires de l'occupation sioniste à Gaza ne se limitent pas à cette seule ville, mais s'étendent à l'ensemble des territoires palestiniens occupés. En effet, l'occupation vise à « anéantir les

perspectives d'un État palestinien et à expulser le peuple palestinien de sa patrie ». Elle continue à s'efforcer d'atteindre cet objectif. Il a souligné que l'occupation poursuit ses efforts pour parvenir à annexer totalement la Cisjordanie par le biais de meurtres, de déplacements forcés, de colonisation et de démolitions d'habitations. Il a également pointé du doigt les attaques incessantes des colons contre les Palestiniens dans les territoires occupés qui restent impunies malgré le fait qu'elles constituent une violation flagrante des résolutions de l'ONU, en particulier de la résolution 2334. « Quand allons-nous tenir nos engagements et imposer le respect et la mise en œuvre de nos décisions collectives d'établir un État palestinien avec Jérusalem pour capitale ? », a-t-il demandé, soulignant qu'une véritable sécurité et stabilité ne pouvaient être obtenues que par des moyens diplomatiques, le dialogue et la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

H. H.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Une extermination en règle

PAR MEROUANE KORSO

Vingt-deux ans après, les accords d'Oslo, non seulement n'ont pas tenu une année ou presque avec la reprise des agressions de l'entité sioniste contre les Palestiniens et qui a annexé plus de territoires, mais il s'agit d'accords qui ont donné lieu à une bantoustanisation de la Palestine. C'est ainsi que l'entité sioniste, dans ses cauchemars expansionnistes, avec l'appui des pays de l'OTAN et à leur tête les États-Unis, a créé l'enclave de Ghaza, directement après des accords de paix qui ont, formellement, obligé l'OLP, sous la direction de Yasser Arafat, à accepter le droit de l'entité sioniste « à une existence en paix et sécurité ». Contre quoi ? Presque rien pour les Palestiniens, ce petit peuple fier et courageux, mais qui ploie chaque jour sous le poids de la misère et de la pauvreté ; en contrepartie de cet accord qui s'est avéré un piège mortel pour la cause palestinienne, l'entité sioniste « reconnaît » l'OLP comme seule organisation représentante légitime du peuple palestinien. ET c'est tout. Exit donc tous les autres mouvements de la résistance palestinienne, dont le Hamas, qui, aujourd'hui, est le seul mouvement qui incarne réellement la cause et la résistance du peuple palestinien contre l'expansionnisme et les agressions militaires répétées contre les Palestiniens, qui ont pris, depuis octobre 2023, toute la configuration, selon les conventions internationales et la charte de l'ONU, d'une extermination en règle, méthodique et systématique de la population de Ghaza, acculée sur moins de 2 kms carrés comme une bête que le monde occidental, celui de la défense des droits de l'homme, ne veut pas regarder ou, quand il faut défendre ce génocide, nous bassine avec le droit des « israéliens » à vivre en paix sur leur sol et se défendent contre le terrorisme. Mais, de quel sol et qui est l'entité terroriste à qui on veut prêter les habits d'un pays imaginaire ? N'est-ce pas les terres palestiniennes spoliées par des accords contre nature depuis Sykes-Picot, puis en 1948, en 1993 et aujourd'hui avec le feu vert de la plus puissante armée du monde pour une extermination en règle des Ghazaouis, coupables de ne pas vouloir mourir, disparaître d'une enclave préparée à cet effet depuis les accords de la honte, ceux d'Oslo, bénis par les Américains, qui alimentent ouvertement l'arsenal militaire sioniste pour faire disparaître la population Ghazaouis de la terre ? En 1993, c'étaient bien des accords de bantoustanisation qui avaient été paraphés, pour qu'aujourd'hui, le monde assiste, médusé et avec beaucoup de lâcheté, à la deuxième phase de ces accords : l'élimination directe des Palestiniens de Ghaza, en attendant qu'arrive le moment de celle de la Cisjordanie occupée. Pour que, demain, dans dix ou quinze ans, les sionistes vivront sur une terre ensanglantée, une terre d'où ont été extraits par les bombes et le phosphore, les habitants de ces territoires. Ce scénario n'est pas loin de celui préconisé par Trump récemment, qui voulait vider Ghaza de ses habitants et en faire une station balnéaire. En face, la réaction des pays arabes ne semble pas et n'a jamais été à la mesure de la gravité de la situation des Palestiniens. Jusqu'à quand ?

LE PRÉSIDENT DU MSP LE RAPPELLE :

Les Algériens ne renonceront jamais à soutenir la cause palestinienne

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaâli Hassani Cherif, a affirmé, vendredi à Alger, que les Algériens ne renonceront jamais à soutenir la cause palestinienne, par tous les moyens disponibles et possibles.

Dans une allocution prononcée lors d'un sit-in de solidarité organisé par le parti devant son siège à Alger, en soutien à la lutte du peuple palestinien résistant, Hassani Cherif a déclaré : «En tant qu'Algériens, nous ne renoncerons jamais à soutenir la cause palestinienne par tous les moyens possibles», soulignant, à cet égard, que l'Algérie n'a ménagé aucun effort, tant sur le plan diplomatique qu'humanitaire, pour soutenir le peuple palestinien. Il a, par ailleurs, appelé tous les partis politiques algé-

riens et toutes les composantes de la société civile à redoubler d'efforts en vue de renforcer l'aide et le soutien aux enfants du peuple palestinien, en proie à l'agression sioniste barbare durant ces jours bénis du mois sacré de Ramadan. Le président du MSP a également insisté sur la nécessité de trouver de nouveaux points de passage pour l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple palestinien, notamment face au blocus imposé par l'occupant sioniste depuis le début du mois de Ramadan. «Il ne faut pas se

contenter des points de passage habituels, car nous devons explorer d'autres alternatives pour acheminer l'aide humanitaire et soutenir la résistance palestinienne dans sa lutte contre l'ennemi sioniste brutal», a-t-il souligné. De son côté, le représentant du Mouvement Hamas en Algérie, Youcef Hamdane, a déclaré : «Ne laissez pas Gaza seule en cette conjoncture délicate», se disant convaincu que si tout le monde abandonnait Gaza, l'Algérie ne le ferait pas, en témoigne, a-t-il dit, l'engagement diplomatique, popu-



laire et médiatique des Algériens en faveur de la cause palestinienne.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE POURSUIVRA SA LUTTE

Tout en saluant les efforts déployés par l'Algérie en sou-

lien à la Palestine sur tous les plans et par tous les moyens disponibles, Hamdane a souligné que la résistance palestinienne poursuivra sa lutte et sa bataille contre l'occupant sioniste jusqu'à la libération de la Palestine et la préservation de tous les lieux saints de la nation musulmane.

Il a également évoqué les violations commises par l'ennemi sioniste lors de la première phase de l'accord de cessez-le-feu, relevant que la signature de cet accord par l'ennemi est en soi «une reconnaissance de sa défaite face à la résistance du peuple palestinien invincible». Il a ajouté que l'occupant sioniste a évité d'engager des négociations pour la deuxième phase de l'accord et a tout fait pour exercer du chantage politique sur le peuple palestinien, en usant d'instruments humanitaires, notamment à travers la fermeture de tous les points de passage et en empêchant l'accès aux aides humanitaires à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan.

R.N.

SAHARA OCCIDENTAL

Le silence ne masque plus la répression, l'ONU sommée d'agir

Younes B.

Deux organisations internationales ont tiré la sonnette d'alarme sur la situation des droits humains au Sahara occidental, dénonçant un climat de répression et d'intimidation à l'encontre des militants sahraouis sous occupation marocaine. Elles exhortent le Conseil de sécurité de l'ONU à élargir le mandat de la MINURSO pour y inclure un mécanisme de surveillance des droits humains. Dans une déclaration conjointe, la Fédération internationale pour la protection des droits des minorités ethniques, religieuses et linguistiques a exprimé sa «profonde préoccupation» face aux violations systématiques dont sont victimes les Sahraouis. Selon ces ONG, les défenseurs des droits humains, les

journalistes et les étudiants sahraouis subissent régulièrement des représailles pour avoir documenté ou dénoncé ces abus. Elles appellent le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à «assumer pleinement ses responsabilités» et à «prendre des mesures concrètes» pour protéger les droits fondamentaux du peuple sahraoui. La demande est claire, intégrer un volet dédié aux droits humains dans la mission de la MINURSO, qui reste à ce jour la seule opération moderne des Nations unies dépourvue d'un tel mandat. En octobre dernier, dans son rapport annuel sur le Sahara occidental, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, s'était lui aussi dit «préoccupé» par le manque d'accès du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) à ce territoire. Il relevait

notamment des «restrictions persistantes» ainsi que des actes «d'intimidation et de harcèlement» visant les militants sahraouis engagés dans la défense du droit à l'autodétermination. Le rapport soulignait une dégradation progressive de l'espace civique dans les zones sous contrôle marocain, renforçant les appels des organisations internationales à une surveillance indépendante et permanente de la situation. Alors que le Sahara occidental demeure la dernière colonie en Afrique selon l'ONU, ces nouvelles alertes viennent rappeler l'urgence d'une solution politique garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination. Une question que le Conseil de sécurité ne pourra indéfiniment reléguer au second plan.

Y. B.

MASSACRE DE 118 CIVILS INNOCENTS À GHAR OUCHETOUH

Au paroxysme de l'horreur

Ghar Ouchetouh, une grotte creusée par la nature à flanc de montagne à Taghit, dans l'actuelle commune de Taxlent (Batna), fut le théâtre, il y a 66 ans, d'un crime horrible de l'armée française qui massacra de sang-froid 118 civils désarmés, principalement des femmes et des personnes âgées, en utilisant des gaz chimiques interdits qui firent atteindre à ce crime le paroxysme de l'horreur. Les habitants du village de Tarchiouine évoquent encore ce massacre perpétré les 21, 22 et 23 mars 1959 et le racontent tel qu'il leur a été relaté par certains survivants qui l'ont vécu, en plein mois de Ramadhan. Personne n'a oublié les deux jeunes hommes de la région, ceinturés d'explosifs, que l'on poussa dans la grotte pour les faire sauter au milieu de civils non armés. Personne n'a oublié non plus qu'à la suite de cette déflagration, qui se fit entendre à des kilomètres à la ronde, les parois de la grotte furent tellement ébranlées que d'énormes rochers s'en détachèrent, écrasant des dizaines de corps dont quelques-uns étaient inanimés en raison de l'inhalation de gaz chimiques lâchés depuis l'entrée de la grotte par les soldats français. Selon les témoignages de certains survivants du mas-

sacre, Mohamed Frik (gardien de la grotte, à l'époque) et Omar Mezghiche, «l'attaque de la grotte par l'ennemi a provoqué des scènes horribles de corps entassés les uns sur les autres, entre morts carbonisés et morts par asphyxie au gaz». Selon Mohamed Frik, «le chaos était tel que la majorité des personnes qui n'étaient que blessées, ont fini par succomber à leurs blessures dans d'atroces souffrances». Seules «quelques personnes ont pu s'échapper de la grotte aussitôt après le début de l'attaque aux gaz toxiques, mais la majorité des fuyards s'est heurtée aux soldats de l'armée française postés aux abords de la cavité», souligne ce témoin, ajoutant que «deux personnes ont d'ailleurs été tuées par balles». Les mêmes témoignages indiquent que les habitants de Taxlent et des régions voisines, considérant la cavité naturelle comme «sûre» car profonde et faisant face au mont Rifaâ, s'y réfugiaient à chaque fois que l'armée coloniale effectuait un ratissage. D'ailleurs, attestent les témoins, les chefs de la Révolution firent de cette grotte, tour à tour, un hôpital de campagne pour soigner les combattants malades ou blessés, puis un atelier pour confectionner des uniformes

pour les Moudjahidine. S'agissant de la découverte de la grotte par les forces coloniales, les Moudjahidine Belkacem Kharouchouche et Abderrahmane Abidri soutiennent qu'elle a fait suite à une bataille qui s'était déroulée dans la montagne de Rifaâ, donnant lieu à l'encercllement de la zone puis à une opération de ratissage soutenue par les forces de l'OTAN. Sentant un mouvement des troupes ennemies, les habitants de la région, à la vue d'un hélicoptère de combat survolant la zone, confortés dans leur certitude que les soldats français n'allaient pas tarder à arriver, se réfugièrent dans la grotte, ignorant à ce moment-là que c'était la dernière fois qu'ils allaient pénétrer à Ghar Ouchetouh. Comble d'infortune, les forces françaises, contrairement à leurs habitudes, empruntèrent un itinéraire passant par l'oued de Tarchiouine qui longe la grotte. Le 21 mars 1959, un Moudjahid qui s'était caché à Ghar Ouchetouh, convaincu qu'une attaque était imminente, tira sur un soldat qui s'approchait des lieux. Cela conduisit aussitôt après, affirment les témoins, à un siège en règle de la grotte. Les soldats français commencèrent par lancer des grenades offensives à l'inté-

rieur de la cavité en attendant l'arrivée de renforts et de matériel. N'obtempérant pas à l'ordre de se rendre, les occupants de la grotte essuyèrent plusieurs attaques féroces qui se poursuivirent les 22 et 23 mars, aboutissant au massacre de 118 martyrs. Les témoignages recueillis par l'APS soutiennent que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore à l'intérieur de Ghar Ouchetouh dont le seul accès est bloqué par les rochers déplacés par les énormes explosions des deux bombes vivantes et les tirs nourris du siège mis en place par les forces coloniales. Selon Belkacem Kharouchouche et Abderrahmane Abidri, un certain nombre de corps ont été retirés, bien plus tard, avec beaucoup de difficultés pour être enterrés au cimetière des Martyrs de Tinibaouine, à Taxlent. Le Dr Yazid Bouhenaf, spécialiste en Histoire à l'université de Batna 1, affirme que les crimes français en Algérie, notamment les massacres commis contre des civils désarmés, sont des crimes contre l'humanité et rappelleront pour l'éternité le caractère abject des tueries perpétrées par la France coloniale. Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droits a débloqué un montant de 5 mil-

lions de DA pour la réhabilitation du monument historique qui honore la mémoire des martyrs de ce massacre et rappelle la barbarie de ses auteurs, a fait savoir la directrice de wilaya du secteur, Nawal Boukhabia. Cette responsable a affirmé que l'opération de réhabilitation du monument, aujourd'hui en voie d'achèvement, s'inscrit dans le cadre de la préservation de la Mémoire et du rappel du lourd tribut payé par les Algériens durant la glorieuse Révolution. La réhabilitation du monument comprend sa restauration et l'agrandissement de la superficie au cœur de laquelle il est implanté, ainsi que la réalisation d'une stèle où sont gravés les noms des 118 martyrs tombés au champ d'honneur à Ghar Ouchetouh. À l'heure actuelle, des efforts sont déployés pour ouvrir un chemin permettant d'y accéder, a assuré Nawal Boukhabia. Cette grotte devenue célèbre, creusée à flanc de montagne, au fond d'un ravin près de l'oued Tarchiouine, dont le lit serpente à proximité du village éponyme, est située dans une zone montagneuse et rocheuse, très accidentée, qui nécessite, pour l'atteindre, une marche d'environ 2 km à travers un sentier sinueux et dangereux.

APS

LAËLA BOUKHALFA, EXPERT EN AGRICULTURE AU SUJET DE LA LUTTE ANTIACRIDIDIENNE

«La situation n'appelle pas à l'alarmisme»

Depuis quelques jours, des wilayas relevant du Sud et des Hauts Plateaux vivent sous la menace acridienne. L'Institut national de protection des végétaux (INPV) a en effet lancé une alerte concernant une possible invasion de criquets pèlerins. L'INPV avait précisé que les vents forts provenant du sud-est pourraient favoriser la migration de cet insecte ravageur vers des wilayas situées dans le centre, l'est et le sud-est du pays.



Laïla Boukhalfa

Meriem Kaci

Toutefois, « la situation n'appelle pas à l'alarmisme », estime Laïla Boukhalfa, expert en agriculture. Dans une déclaration à L'Express, M. Laïla Boukhalfa explique que l'Algérie dispose des moyens de lutte contre la menace acridienne. Un phénomène qui n'est pas « étrange » pour l'Algérie, qui a acquis, au fil des années, une expérience en matière de lutte contre la propagation des essaims de criquets pèlerins. L'expert en agriculture rappelle que l'Algérie a une expérience qui remonte aux années 1970. Trois décennies plus tard, l'INPV a mis en place un plan opérationnel qui est une référence dans la lutte antiacridienne. Pour lui, il suffit que les autorités compétentes mettent en évidence le plan opérationnel de l'INPV pour contrecarrer la propagation et la prolifération du criquet. Cette année, c'est de l'est du pays, par la frontière algéro-libyenne, que de petits essaims ont commencé à s'in-

troduire en Algérie, mais « la situation demeure sous contrôle », indique M. Boukhalfa pour qui l'Algérie dispose des moyens nécessaires pour lutter contre l'invasion acridienne. Outre les agriculteurs, au premier front, « les populations des régions sous menaces sont spécialement formées pour donner l'alerte dans le cas de détection de foyers de criquets afin d'activer les protocoles d'intervention », indique M. Boukhalfa. Les services de la lutte antiacridienne sont présents dans toutes les régions du pays avec des bases logistiques. Habituellement, un traitement chimique approprié et homologué est utilisé pour prémunir les cultures d'éventuels préjudices.

PLAN D'URGENCE

Les essaims de criquets pèlerins constituent une grande menace pour l'agriculture de par sa qualité de « migrateur et ravageur de culture » et constituent une menace pour la sécurité alimentaire. Pour

ces raisons, l'Algérie mobilise toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour renforcer et pérenniser sa stratégie de lutte et coopère également avec les pays voisins du Sahel, notamment le Mali, le Niger et la Mauritanie, pour freiner leur propagation. « L'Algérie fournissait des produits à ces pays pour freiner leur propagation et empêcher par conséquent leur introduction dans le pays », ajoute notre interlocuteur. Il y a lieu de rappeler que la lutte antiacridienne a été abordée lors de la réunion du gouvernement tenue mercredi dernier. Le gouvernement a entendu, à cette occasion, une présentation sur l'infestation acridienne dans certaines zones frontalières du sud du pays et les mesures prises pour activer rapidement et efficacement le mécanisme de prévention et de contrôle de ce phénomène, en mobilisant tous les secteurs concernés en coopération avec les pays voisins. En effet, les autorités algériennes ont activé un plan d'urgence pour

contrer la menace du criquet pèlerin, qui commence à apparaître en nombres limités aux frontières sud du pays. Ce plan vise à contenir sa propagation et à empêcher qu'il n'atteigne les zones agricoles, que ce soit dans le sud ou le nord du pays. Ces mesures ont été approuvées lors d'une réunion tenue samedi dernier entre le ministre de l'Agriculture et du Développement rural et les responsables des services agricoles des 58 wilayas du pays. Le ministre a donné des instructions aux cadres du secteur, en particulier dans les wilayas du sud, pour mettre en place tous les moyens de surveillance et d'intervention nécessaires, notamment au niveau des périmètres et des pôles agricoles. Ce plan d'urgence comprend des instructions strictes aux services agricoles de 20 wilayas du sud pour mettre en œuvre des mesures de lutte contre les groupes de criquets pèlerins, en mobilisant les ressources matérielles et humaines nécessaires.

M. K.

L'ACCÈS À L'EAU

Les recommandations du CNDH

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a rendu public, vendredi, un communiqué à l'occasion de la journée internationale de l'eau qui coïncide avec le 22 mars de chaque année. L'organisme chargé de la promotion des droits humains a fait une série de recommandations dans le domaine de la sécurisation des ressources hydriques et sur la nécessité d'y faciliter l'accès à tout le monde. « Le CNDH valorise les efforts consentis en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne le programme national de réalisation des stations de dessalement d'eau de mer qui vise à consolider la sécurité hydrique de notre pays ». Selon la même source, les stations de dessalement d'eau de mer inaugurées récemment par le président Tebboune constituent des « pas de géant accomplis par l'Algérie sur le chemin de l'éradication du stress hydrique ». Le CNDH estime que ces « pas de géants » permettent à « l'Algérie d'être fière de faire ses premiers pas décisifs sur le seuil des pays avancés ». Et il a appelé, dans ce sillage, à « la concrétisation du droit de l'homme à l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement ».

Le CNDH a adressé un message à toutes les sociétés et acteurs impliqués dans la question de l'eau de « prendre en considération les principes de l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'ensemble du cadre législatif national régissant la question de la sécurité hydrique ». Le Conseil national des droits de l'homme a formulé un certain nombre de recommandations de nature à faciliter et élargir l'accès à l'eau pour tous les hommes.

Il a notamment recommandé d'accorder davantage d'intérêt à la recherche scientifique dans le domaine du climat et de l'eau. Il a suggéré aussi la mise en place de plans alternatifs pour la préservation de la ressource existante et l'utilisation de moyens modernes devant permettre une utilisation rationnelle de l'eau.

Le CNDH a conseillé de consolider les grands projets de dessalement de l'eau de mer et de diversifier leur utilisation pour atteindre des objectifs économiques et écologiques qui vont au-delà d'assurer l'eau potable. Il a proposé en outre le développement des systèmes de traitement des eaux usées, afin de les utiliser dans l'industrie et l'agriculture.

M. M.

ÉDUCATION

Des enseignants mis en demeure

Alors que les vacances de printemps ont débuté jeudi dernier, certaines écoles n'ont pas livré les bulletins scolaires à leurs élèves. Une conséquence directe du boycott administratif mené par le syndicat Cnapeste. Raison pour laquelle le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Sghir Saâdaoui, a donné des instructions strictes et ordonné l'envoi de mises en demeure aux enseignants qui refusent de remettre les notes des élèves aux administrations des écoles ou de les saisir sur la plateforme numérique. Lors d'une réunion tenue par visioconférence, le ministre a insisté sur le fait que le non-respect de ces obligations constitue une faute professionnelle grave, justifiant ainsi l'application des

mesures légales prévues dans de tels cas.

Il a qualifié en effet le boycott administratif adopté en particulier par des enseignants affiliés au Cnapeste (Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation) de « manquement à l'application des engagements professionnels liés directement à l'élève et n'ayant aucun lien avec le volet socio-professionnel ». Le premier responsable du secteur dit toutefois privilégier le dialogue avec son partenaire social. M. Saâdaoui a insisté sur la nécessité de protéger le droit syndical au sein des établissements éducatifs et de maintenir la porte du dialogue ouverte conformément à la loi 23-02, affirmant à l'occasion

l'attachement du ministère à ses engagements pris avec les partenaires sociaux en ce qui concerne le calendrier de réception des propositions relatives au statut particulier et au régime indemnitaire. Les discussions sur ces questions débuteraient le 6 avril prochain. À ce propos, le ministre a rappelé que toutes les organisations syndicales ont accueilli favorablement cette initiative et ont soumis leurs propositions, y compris le Cnapeste. Cela ne laisse, selon lui, la place à aucune justification de quelque action de protestation.

Pour rappel, des associations de parents d'élèves ont demandé au Cnapeste de renoncer au boycott administratif et de remettre les notes des élèves et



d'assumer ses responsabilités pour la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives liées à la fin du 2^e trimestre et de placer l'intérêt de l'élève au-dessus de toute considération. Les parents d'élèves ont exprimé à maintes

reprises leur « refus » de voir leurs enfants pris « en otage » et ont suggéré au syndicat enseignant de « trouver d'autres mécanismes de lutte » dans lesquels « l'élève ne soit pas une victime ».

M. K.

Algérie Poste : 96 % des DAB sont opérationnels

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé, jeudi à Alger, que 96 % des distributeurs automatiques de billets (DAB) étaient opérationnels durant ces deux derniers mois à travers le pays. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que «96 % des distributeurs automatiques de billets (DAB) sont opérationnels à travers le pays», ce qui constitue un saut qualitatif réalisé grâce à une batterie de mesures, notamment la mise à disposition de «357 DAB sur les 600 qui seront mis en service d'ici la fin de l'année en cours», selon l'APS. Entre autres mesures prises à cet effet, M. Zerrouki a cité «les interventions rapides pour réparer les pannes et l'approvisionnement constant des DAB». En réponse à une autre question relative aux primes et aux allocations accordées aux travailleurs de la Poste, le ministre a fait savoir que «pour améliorer la situation des travailleurs du secteur, certaines primes ont été revalorisées récemment et 760 bureaux de poste ont été reclassés à travers le pays», soulignant la création de «plus de 498 emplois à travers le pays dans le secteur de la Poste», afin de «renforcer les ressources humaines et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens». Quant à la faible couverture du réseau de téléphonie mobile dans certaines régions, le ministre a évoqué les dispositions du cahier des charges relatif aux licences d'exploitation des réseaux de troisième et quatrième génération, qui obligent les opérateurs à respecter les exigences minimales de couverture dans les zones de 2 000 habitants, soulignant que l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) procède à l'envoi de mises en demeure aux opérateurs et les notifie de la nécessité de remédier aux lacunes, notamment celles liées au manque de couverture sur les routes principales et l'autoroute Est-Ouest.

Air Algérie signe un protocole d'accord avec Djezzy

La compagnie Air Algérie et l'opérateur de téléphonie mobile OTA Djezzy ont conclu, jeudi, à Alger, un protocole d'accord pour un partenariat stratégique dans divers domaines d'intérêt commun, a indiqué un communiqué de la compagnie nationale. Ce protocole d'accord a été signé par le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, ainsi que le directeur général d'OTA Djezzy, Mahieddine Allouche, lors d'une cérémonie tenue au siège central d'Air Algérie, Saïd Aït Messaoudène, en présence de cadres des deux entreprises, a précisé la même source. Conclu pour une durée de 5 ans, ce protocole d'accord prévoit «des échanges de services dans divers domaines tels que les solutions informatiques, la communication et la fourniture d'équipements», a ajouté le communiqué. Ce partenariat «gagnant-gagnant» s'inscrit dans «le cadre de la promotion de l'économie nationale, à travers la collaboration de deux entreprises publiques leaders dans leurs domaines respectifs, et cela en vue d'améliorer le service rendu au client et de le satisfaire au mieux», a encore souligné la même source.

R.E.

FABRICATION DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILE

Le recensement des entreprises se poursuit

Le recensement des entreprises nationales évoluant dans le secteur de la fabrication de pièces de rechange automobiles est toujours en cours. C'est ce qu'a affirmé, jeudi, le président du Conseil national consultatif des petites et moyennes entreprises (CNC PME), Adel Bensaci.

Inès B.

«**L**a cartographie des entreprises nationales évoluant dans le secteur de la fabrication de pièces de rechange automobiles existe et que leur recensement suit son cours», a-t-il indiqué lors de son intervention à la radio chaîne 3.

M. Bensaci est revenu sur les derniers développements dans le domaine de l'automobile en Algérie. Ceux-ci font suite à la signature, mardi dernier, de plusieurs conventions pour le développement de l'industrie locale des pièces de rechange par des sous-traitants algériens. Ces conventions visent à intégrer progressivement ces pièces dans l'industrie nationale des véhicules et à accompagner les producteurs dans l'obtention de la conformité et de l'homologation de leurs produits.

Selon lui, la conformité des pièces de rechange servira non seulement pour la première monte, qui constitue un marché en soi, mais permettra également d'assurer la sécurité sur les routes grâce à l'utilisation de pièces aux normes requises, sans oublier le volet exportation. «Il faut d'abord répondre aux besoins du marché local avant d'envisager l'exporta-



tion. Vous ne pouvez pas exporter si vous ne subvenez pas aux besoins de votre propre marché, c'est une aberration», a-t-il déclaré. Et d'ajouter : «Le marché local doit être une priorité, et l'exportation une continuité. Il faut utiliser le marché algérien comme un véritable levier pour impulser le démarrage des activités. Ensuite, une entreprise qui

ne prévoit pas l'exportation dans une seconde phase est une entreprise vouée à disparaître.» Pour ce qui est de la cartographie des entreprises du secteur et des produits fabriqués localement, M. Bensaci a précisé que cette opération de recensement, lancée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, se poursuit notamment via le réseau «Bourse», opérant dans

l'Ouest du pays. Selon M. Bensaci, le plus dur est d'identifier les entreprises, bien qu'elles existent. «On sait qui fait quoi, mais il y a toujours des pépites à découvrir. Par exemple, nous avons trouvé deux fabricants de pièces de rechange grâce aux réseaux sociaux, car ils n'étaient référencés dans aucune organisation professionnelle», a-t-il révélé. I. B.

LA SOCIÉTÉ CHINOISE PRÉSENTE SON PROJET

Ghrieb reçoit une délégation Great Wall Motors



Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, jeudi, au siège du ministère, une délégation de la société chinoise Great Wall Motors (GWM), l'un des plus grands constructeurs automobiles en Chine sous plusieurs marques, dont Haval, Tank et Poer. Selon un communiqué du ministère publié sur sa page officielle Facebook, la délégation a présenté les détails du projet de fabrication que l'entreprise compte lancer en Algérie avec son partenaire algérien. Il s'agit d'un projet intégré qui comprend, outre la fabrication de véhicules, la fabrication de pièces de rechange, la création d'un centre de recherche et développement et la création d'un centre technique de certification et d'accréditation. Le ministre a discuté avec la délégation des

mécanismes de mise en œuvre du projet et de la clarification des cadres juridiques nécessaires.

GWM est une entreprise mondiale de technologies intelligentes, dont les activités comprennent la conception, la recherche et le développement, la production, la vente et le service après-vente d'automobiles et de pièces détachées. Ses marques incluent HAVAL, WEY, ORA, TANK et GWM Pickup. GWM a créé un écosystème forestier axé sur l'intelligence énergétique, a établi le développement parallèle de l'énergie hybride, électrique pure et hydrogène, et a réalisé la mise en page de l'ensemble de la chaîne industrielle en termes de conduite intelligente, de cockpit intelligent et de châssis intelligent, et a construit un système énergétique de pointe de «photovoltaïque + stockage d'énergie distribué + stockage d'énergie centralisé» a complété la mise en page complète de la chaîne de valeur «énergie solaire-batterie-hydrogène-énergie du véhicule».

En mars 2024, GWM a vendu 100 276 véhicules neufs, soit une hausse de 11,02 % sur un an. Parmi ceux-ci, 21 882 véhicules à énergies nouvelles ont été vendus, soit une hausse de 66,34 % sur un an, et 35 815 véhicules ont été vendus à l'étranger, soit une croissance de 60,66 % sur un an, établissant un nouveau record de ventes. Au cours du premier trimestre, GWM a vendu 275 333 véhicules neufs, soit une croissance de 25,11 % sur un an. Les ventes à l'étranger ont atteint 92 778 unités, soit une croissance de 78,51 % sur un an.

Au premier trimestre de 2024, GWM a continué de consolider sa position de leader sur le marché grâce à l'excellence de sa gamme de produits et à sa matrice produit parfaite, réalisant ainsi une nouvelle avancée qualitative et quantitative. Fidèle à sa stratégie de marque «ONE GWM», GWM a poursuivi le développement de ses activités à l'étranger. Parallèlement au lancement continu de nouveaux produits, sa matrice produit mondiale s'est enrichie et ses performances sur le marché ont continué de s'améliorer, s'affirmant comme la nouvelle force des marques automobiles chinoises.

I. B.

L'ÉTAT EN A ÉTABLI LES MODALITÉS

Annulation des dettes fiscales des entreprises confisquées

Les modalités d'annulation des dettes fiscales des entreprises confisquées, par voie de décision de justice définitive, sont fixées par la loi. Un arrêté du ministère des Finances vient d'être publié dans ce sens, sur le dernier numéro du journal officiel.

Inès B.

Les dettes fiscales non acquittées des entreprises confisquées par décision de justice définitive, constituées des droits simples, des pénalités et des sanctions fiscales rattachées à ces droits, sont annulées.

L'annulation des dettes fiscales des entreprises confisquées consiste en la suppression du montant des droits simples ainsi que des sanctions fiscales y afférentes, quelle que soit leur nature. Lorsque la décision de justice porte sur la confiscation partielle des biens et avoirs d'une personne physique ou morale, il est procédé à l'annulation des dettes fiscales au prorata du montant de la valeur des biens et avoirs confisqués. Selon la loi, les dettes fiscales des entreprises confisquées sont annulées par le directeur des grandes entreprises ou le directeur des impôts de wilaya, selon le cas, chacun dans le domaine de sa compétence respective, à l'initiative du receveur des impôts, responsable du recouvrement de la dette fiscale, à l'appui des pièces justificatives versées aux dossiers fiscaux de ces entreprises.

Les services concernés de la direction générale des impôts sont chargés de l'exécution des dispositions de cet arrêté. Notons qu'il a été procédé, sur instruction judiciaire, à l'intégration des biens confisqués appar-



tenant à des hommes d'affaires condamnés définitivement, dont des usines dans le secteur public marchand, afin de sauvegarder les postes d'emploi notamment. Les sociétés confisquées sur décision de justice, les unités de production les plus importantes pouvant participer au développement économique national, ont été récupérées par l'État. L'opération a été accélérée et le ministère de l'Industrie, où une quinzaine d'usines de production confisquées par l'État sont en cours de réaffectation à des entreprises étatiques pour leur remise en activité.

Dans le cadre de l'exécution des jugements définitifs, il y a aussi lieu de citer les ventes aux enchères de biens mobiliers confisqués par la justice qui ont été organisées ces derniers mois par la Direction générale des Domaines. Il s'agit de biens confisqués d'anciens hauts responsables, anciens Premiers Ministres, anciens ministres, walis et hommes d'affaires. Pour rappel, le 17 février dernier, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, avait présidé les travaux du 193^e conseil des participations de l'État. Les travaux du

l'État ont été consacrés à «la poursuite du transfert, contre rémunération, au profit d'entreprises publiques, d'un certain nombre de biens fonciers confisqués en vertu de décisions judiciaires définitives dans le cadre d'affaires de lutte contre la corruption». Au cours de la réunion, «il a été souligné notamment la nécessité d'accélérer les mesures nécessaires pour assurer l'exploitation optimale des unités de production concernées par le transfert, en application des directives du Président de la République».

I. B.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés

Le ministère des Finances, à travers un arrêté publié dans le dernier numéro du journal officiel, vient de fixer les modalités d'application de la réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, dont le montant est équivalent à la prise en charge par les banques commerciales et par Algérie Poste, des commissions sur les transactions réalisées par des moyens de paiement électronique, ainsi que le plafond de la commission éligible à cette réduction.

Sont concernés par le processus de paiement électronique : les banques commerciales et Algérie Poste, en qualité d'acquéreur des opérations de paiement électronique ; les banques commerciales et Algérie Poste, en qualité d'émetteur des moyens de paiement électronique ; et le centre monétique interbancaire et le centre de pré-compensation interbancaire, en quali-

té de prestataires techniques.

Bénéficiaire de la réduction de la base imposable à l'impôt sur les bénéfices des sociétés, le montant des commissions en hors taxes, pris en charge par les banques commerciales et Algérie Poste, dû au titre des paiements réalisés par des moyens de paiement électronique.

Les commissions éligibles à la réduction de la base imposable à l'impôt sur les bénéfices des sociétés sont celles prises en charge au titre des opérations de paiement électronique libellées en monnaie nationale.

Le montant des commissions admis en réduction de la base imposable à l'impôt sur les bénéfices des sociétés, est équivalent au montant pris en charge par les banques commerciales et Algérie Poste, en position d'acquéreur et/ou d'émetteur. Les commissions prévues par la loi sont calculées,

conformément à la tarification interbancaire en vigueur. Le montant plafond des commissions admis en réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, est équivalent au montant de la commission globale annuelle interbancaire.

Le bénéfice de la réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est subordonné à la fourniture par les banques commerciales et Algérie Poste, appuyée de leur déclaration annuelle de résultat, d'un état sur support électronique reprenant les modalités de calcul du montant global de la commission admis en réduction, conformément à la loi.

Selon cet arrêté, les dispositions du présent arrêté sont applicables pour une période de douze (12) mois, décomptés à compter du 1er janvier de l'année 2025.

I. B.

Artisanat : mise en place d'un label de qualité et d'authenticité des produits

Inès B.

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a décidé, à travers un arrêté, de fixer les niveaux du label de qualité et d'authenticité des produits de l'artisanat traditionnel. Il s'agit du label de qualité et d'authenticité «Artisanat d'Algérie» qui comporte deux niveaux : Niveau 1: Marque collective «Artisanat d'Algérie». Niveau 2 : Marque collective «Artisanat d'Algérie produit région». Il est entendu par la marque collective «Artisanat d'Algérie» la marque destinée à garantir l'origine et la composition dans la fabrication des produits de l'artisanat traditionnel ou toute autre caractéristique commune au niveau national, qui comporte un ensemble de critères. Il s'agit d'un caractère traditionnel authentiquement algérien, inspiré de l'art local ; d'un niveau de qualité dans le choix des matières utilisées et le soin dans l'exécution ; et d'une fabrication principalement manuelle ou parfois assistée de machines. La marque collective «Artisanat d'Algérie» est délivrée à un produit ou aux produits de l'artisanat traditionnel selon les critères définis dans le cahier des charges du label de qualité et d'authenticité du niveau 1. La marque collective «Artisanat d'Algérie» est identifiée par une charte graphique qui est le signe d'identification visuel unifié d'un produit ou des produits de l'artisanat traditionnel, annexée à l'original du présent arrêté. La marque collective «Artisanat d'Algérie» est concrétisée par un logo sous forme d'octogone, comprenant l'expression en langue arabe et l'expression «ALGERIAN HANDCRAFTS» en latin et un dessin de deux mains sous forme d'un cercle au milieu et à l'intérieur une expression en arabe entourée d'un croissant. Il est entendu par la marque collective «Artisanat d'Algérie produit région» la marque destinée à garantir l'origine et la composition du produit ou toute autre caractéristique commune liée à une région géographiquement délimitée, contenant outre les critères, les caractéristiques suivantes : la qualité de la matière première d'une région spécifique et les caractéristiques de cette région ; le type de la forme et les symboles utilisés sur le produit ou les produits de l'artisanat d'une région spécifique ; le processus de la production de la région, géographiquement délimitée qui est adopté dans la fabrication du produit ou des produits de l'artisanat traditionnel. La marque collective «Artisanat d'Algérie produit région» est délivrée à un produit ou aux produits de l'artisanat traditionnel d'une région géographiquement délimitée, selon les critères définis dans des cahiers des charges du label de qualité et d'authenticité relatifs à chaque produit d'une région concernée. La marque collective «Artisanat d'Algérie produit région» est identifiée par une charte graphique spécifique qui est le signe d'identification visuel unifié d'un produit ou des produits de l'artisanat traditionnel relatif à une région géographiquement délimitée. La chambre de l'artisanat et des métiers territorialement compétente est chargée, en coordination avec les artisans et les inspecteurs de l'artisanat et des métiers des directions de wilaya chargées de l'artisanat, d'élaborer les cahiers des charges des labels de qualité et d'authenticité «Artisanat d'Algérie produit région» ainsi que la charte graphique du label. L'agence nationale de l'artisanat traditionnel est chargée d'étudier et de valider les cahiers des charges des labels de qualité et d'authenticité «Artisanat d'Algérie produit région» qui lui parviennent des chambres de l'artisanat et des métiers. L'agence nationale de l'artisanat traditionnel tient un registre coté et paraphé par le directeur général de l'agence, relatif aux labels de qualité et d'authenticité «Artisanat d'Algérie produit région» créés. La marque collective «Artisanat d'Algérie» et la marque collective «Artisanat d'Algérie produit région» sont enregistrées au niveau de l'institut national algérien de la propriété industrielle.

I. B.

MOSQUÉE "EN-NAKHLA" DE BOUSSAÂDA

Un phare de rayonnement scientifique chargé d'histoire

La mosquée En-Nakhla (le palmier), qui doit ce nom à un palmier planté au milieu de sa cour, a été construite au milieu du XIV^{ème} siècle dans le quartier "El Kasr Leqdim" (Vieux Palais), considéré comme le premier noyau urbain de la ville de Boussaâda.

La mosquée "El Atiq" ou "En-Nakhla" comme l'ont toujours appelée les habitants de la région, située au cœur de la ville de Boussaâda dans la wilaya de M'sila, est un véritable phare de rayonnement scientifique et culturel chargé d'histoire.

Chaque année, à l'avènement du mois sacré de Ramadhan, cette mosquée, qui palpite d'une spiritualité renouvelée, devient la destination favorite de nombreux fidèles de la région, qui y accomplissent leurs prières des Tarawih, mus par leur piété mais également attirés par l'atmosphère particulière de ce lieu de culte qui fut aussi, pendant des décennies, un havre de cohésion sociale et de compassion. La mosquée En-Nakhla (le palmier), qui doit ce nom à un palmier planté au milieu de sa cour, a été construite au milieu du XIV^{ème} siècle dans le quartier "El Kasr Leqdim" (Vieux Palais), considéré comme le premier noyau urbain de la ville de Boussaâda, et qui constituait, à l'époque, un axe important pour les échanges commerciaux, selon M. Abdelkrim Kodifa, chercheur en histoire de la région.

Pour cet universitaire, l'idée de construire la mosquée remonte au "wali Essaleh" (saint patron) Sidi Slimane Ibn Rabiaâ bin Rabia, qui a séjourné dans une région voisine avant de choisir comme point de chute Boussaâda (qui n'était alors qu'un petit village), avec un petit groupe de compagnons dont les scoliastes Sidi Thamer et Sidi Dehim.

Sur place, il décide d'ériger la mosquée qui sera rapidement le véritable noyau de la cité de Boussaâda dès lors qu'après sa construction,



des constructions ont commencé à essaimer autour de ce lieu de culte pour former, peu à peu, la ville, selon M. Kodifa. Cet édifice religieux dont l'architecture est elle-même chargée d'histoire, a été construit selon des procédés (avant-gardistes, pour l'époque) assurant résistance et durabilité grâce à l'utilisation de troncs d'oliviers et de palmiers, tandis que ses murs ont été faits de briques et de "toub" et que ses entrées et ses corridors sont en pierre, donnant ainsi un cachet distinctif à l'édifice. Au fil des années, des facteurs naturels ont provoqué l'usure des fondations de la mosquée, conduisant, à plusieurs reprises, à la fin du siècle dernier, à des travaux de consolidation et de

restauration, puis à des modifications destinées à renforcer les fondations et la salle de prière.

LIEU INCONTOURNABLE DE SPIRITUALITÉ ET DE SÉRÉNITÉ

Cette mosquée antique "conserve son rôle pionnier, que ce soit en termes de mémorisation du Livre Saint que d'enseignement des préceptes de l'Islam, tenant ainsi pleinement un rôle social incarnant la véritable signification des valeurs que doit diffuser la mosquée parmi la société", a souligné le Cheikh Lakhdar Medjidi, imam de Boussaâda.

Pendant le mois sacré du Ramadhan, la mosquée En-Nakhla accueille de nombreuses activités

religieuses, notamment des prêches quotidiens sur les vertus du jeûne et autres questions religieuses, ainsi que des lectures en groupe du Saint Coran avant les prières d'Al-Asr (de l'après-midi), en plus, évidemment, des prières de Tarawih qui se déroulent, invariablement, dans une atmosphère de foi profonde, de spiritualité et de sérénité. L'école coranique de la mosquée En-Nakhla, tout aussi active, poursuit également ses activités pédagogiques pendant le mois sacré du Ramadhan qui voit des cheikhs et des enseignants se réunir pour enseigner le Livre Saint et la Sirâ (biographie) du prophète Mohamed (QSSSL). De plus, chaque année, des concours religieux et autres de mémorisation et de récitation du Coran sont organisés durant le mois de jeûne, réunissant des jeunes des différentes mosquées de la ville. "L'atmosphère spirituelle qui caractérise ce pôle de rayonnement de l'Islam est unique, surtout pendant le mois de Ramadhan lorsque les activités religieuses se multiplient", estime Azzedine Louail, un fidèle rencontré par l'APS au sortir des Tarawih.

"Pendant le mois sacré du Ramadhan, l'antique mosquée joint une magnifique décoration à l'atmosphère spirituelle enveloppant les lieux, créant une association unique entre authenticité et tradition, suscitant un irrésistible attachement aux lieux", affirme, pour sa part, un autre fidèle, Djamel Mahmoudi.

MUSÉE DU MOUDJAHID DE BATNA

UN GARDIEN DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Le musée du Moudjahid de Batna, avec les précieux témoignages vivants et les diverses pièces historiques, qu'il conserve jalousement, veille sur des pans entiers de la mémoire nationale et de l'histoire glorieuse de l'Algérie. Le musée, situé sur la route de Tazoult (sud-est de Batna), a recueilli depuis le début de son activité en 2000, plus de 970 témoignages vivants sur la glorieuse Révolution de libération, représentant 470 heures d'enregistrement, qui constituent un acquis de premier plan, documentant, par l'image et le son, de précieux faits historiques, a indiqué le directeur du musée, Nabil Badla. "Ces témoignages sont d'autant plus précieux qu'ils proviennent de quelques-uns des premiers compagnons du Martyr Mustapha Benboulaïd, qui ont assisté à la préparation puis au déclenchement de la glorieuse Révolution, et qui ont donné, avant leur mort, de nombreux détails sur la réunion historique de Legrine, sur la distribution d'armes, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, à Dechrat Ouled Moussa, et sur plusieurs batailles ayant eu la région des Aurès pour théâtre", a ajouté le directeur du musée. Le musée conserve également quelque 1.017 pièces, notamment des armes et des équipements utilisés durant la lutte armée, plus de 1.800 documents, dont des rapports et des lettres de combattants de l'Armée de libération nationale (ALN), ainsi que plus de 2 400 photographies de Moudjahidine et de Martyrs de la Wilaya I historique (Aurès-Nememchas), le tout réparti sur deux salles d'exposition accessibles aux visiteurs. Le musée du

Moudjahid de Batna renferme une aile spécialement dédiée au héros Mustapha Benboulaïd comprenant des photos et des documents, ainsi que des objets lui ayant appartenu, découverts, selon M. Badla, en 2011 dans un sous-sol secret de son domicile à Arris, et mis au jour lors de la restauration de la demeure après la décision du ministère des Moudjahidine d'en faire un musée.

UNE FRÉQUENTATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le musée est fréquenté tout au long de l'année par des visiteurs de tous âges qui viennent de toutes les régions du pays, en particulier pendant les vacances scolaires, les commémorations historiques et les fêtes nationales, a confié le directeur du musée à l'APS. Outre les élèves, les étudiants universitaires, les stagiaires des établissements de formation professionnelle, les acteurs d'associations, ainsi que les touristes nationaux et étrangers, le musée suscite l'intérêt des chercheurs en histoire et des professeurs d'université. Pour la seule année 2024, pas moins de 14.600 visiteurs y ont été enregistrés, a fait savoir le responsable. Les séminaires historiques et les différentes activités organisées dans l'enceinte du musée, à l'occasion de la commémoration des dates historiques et des fêtes nationales, attirent toujours des passionnés d'histoire, selon M. Badla, qui a précisé que les activités organisées sont supervisées par le comité scientifique du musée, composé de professeurs

spécialisés en histoire de l'université de Batna 1. Selon le directeur du musée, la structure "continue de recueillir le maximum de témoignages vivants sur la glorieuse Révolution et à documenter les événements vécus dans la région durant la lutte pour l'indépendance". M. Badla a ajouté que les équipements modernes récemment réceptionnés par le musée, dans le cadre du processus de numérisation des musées du pays, dont un studio complet pour l'enregistrement de témoignages vivants et des écrans tactiles géants, "donneront sans doute une nouvelle impulsion aux efforts déployés localement pour la préservation de la mémoire". Les équipements "intelligents" contribueront à améliorer l'activité du musée, par une "présentation digitale" des documents et des témoignages sur la Révolution, recueillis jusqu'à présent, au moyen de supports numériques, ce qui permettra de préserver les documents originaux pour la postérité et les générations futures. Le musée du Moudjahid de Batna, actuellement rattaché au musée régional du Moudjahid de Khenchela, a été mis en service le 22 mars 1997 avec une salle d'exposition qui couvrait alors une superficie de 780 m², avant que la structure ne soit agrandie pour abriter plusieurs autres installations, y compris une deuxième salle d'exposition et une grande salle de conférence d'une capacité d'environ 350 places. Célébration de la Journée internationale des forêts : des campagnes de reboisement et de sensibilisation à la préservation du patrimoine forestier dans l'Ouest du pays.

RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

Plantation de 21.000 hectares et aménagement de 376 kilomètres de pistes

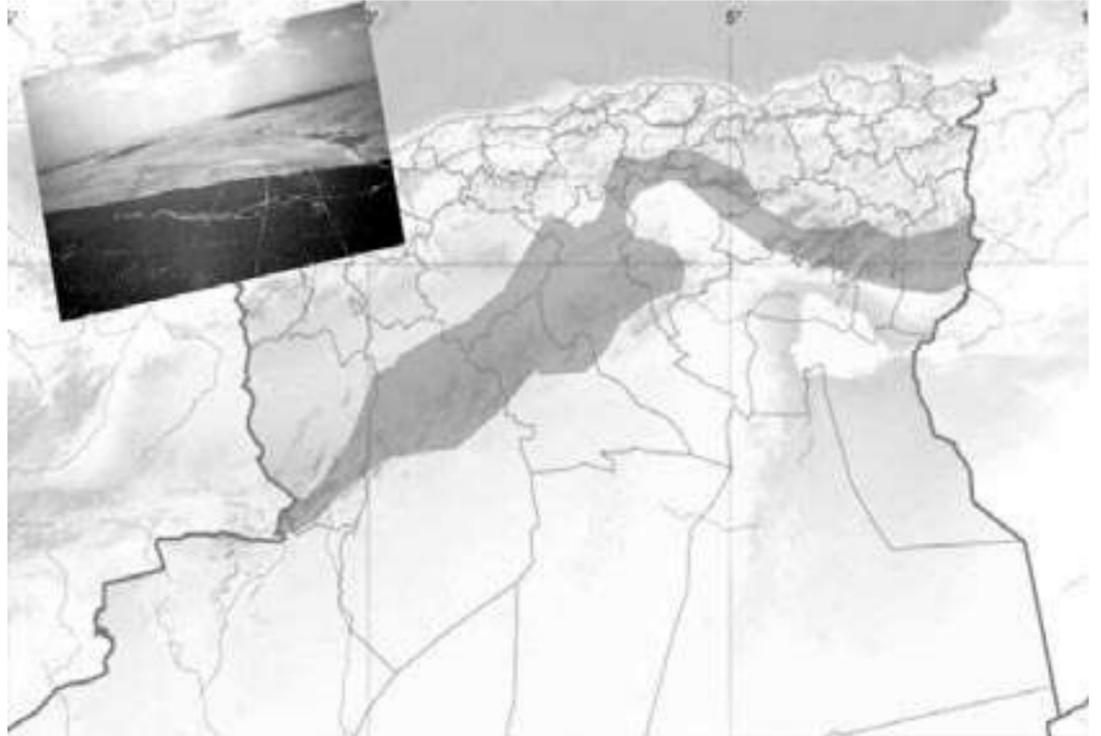
Le projet de réhabilitation du Barrage vert a enregistré des résultats «significatifs» depuis sa relance officielle le 29 octobre 2023, avec la plantation de plus de 21.000 hectares, selon le dernier bilan communiqué par la Direction générale des forêts (DGF), à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année.

Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche intégrée, alliant approches environnementales et socioéconomiques, pour lutter contre la désertification et les changements climatiques auxquels les zones rurales du pays sont confrontées. Il a déjà permis de réaliser des avancées notables, notamment la plantation de plus de 21.000 hectares, l'aménagement de 376 kilomètres de pistes rurales et agricoles, la création de 80 points d'eau, ainsi que la correction torrentielle sur une superficie de 35.400 m², a indiqué la DGF. Par ailleurs, 16.400 hectares de terres ont été mises en défens pour réhabiliter les parcours steppiques, qui représentent une large part de la superficie du Barrage vert. Ce projet s'appuie également sur le développement d'espèces rustiques adaptées aux conditions climatiques difficiles, comme l'arganier, qui constitue l'un des axes majeurs du plan quinquennal du ministère de l'Agriculture. Dans le cadre de la stratégie nationale de développement de cette plante, la DGF prévoit la plantation de 238.325 arganiers dans les six principales wilayas concernées par ce programme : Tindouf, Béchar, El

Bayadh, Naâma, Mostaganem et Chlef. A ce jour, 78.585 plants d'arganiers ont été mis en terre, renforçant ainsi la biodiversité et l'économie locale.

Au-delà de son rôle crucial dans la réhabilitation des sols, le Barrage vert contribue également à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, grâce à la mise en oeuvre d'infrastructures essentielles telles que les points d'eau, le désenclavement des zones isolées et la gestion durable des ressources naturelles.

Conçu selon de nouveaux principes liant développement durable, lutte contre la désertification et adaptation aux changements climatiques, la relance du projet de réhabilitation du Barrage vert s'inscrit pleinement dans l'accord international sur la gestion durable des terres, la réduction des tempêtes de sable et de poussière, ainsi que la résilience à la sécheresse. Il s'intègre aussi dans le cadre du «Défi de Bonn», un effort mondial de reboisement des terres dégradées et déboisées, et dans les objectifs du développement durable (ODD), qui visent à restaurer 350 millions d'hectares de terres forestières dégradées d'ici 2030, contribuant ainsi à



un environnement propice à la création de richesses, à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la stabilité sociale. Plus de 75 milliards de dinars (mds DA) ont été alloués à ce projet sur plusieurs tranches, avec un horizon de réalisation fixé à 2030. Une première tranche de 10 mds DA a

été mobilisée en 2023 pour financer 13 % des actions prévues, touchant directement 183 communes et près de 800 localités. Pour l'année 2024, une nouvelle tranche de 5,7 mds DA a été allouée aux structures en charge de la mise en oeuvre du projet, telles que la Conservation des forêts, les directions

des Services agricoles et le Haut-Commissariat au développement de la steppe.

En 2025, la troisième tranche, d'un montant de 11,09 mds DA, a été attribuée à la Conservation des forêts afin de poursuivre les opérations de plantation, ainsi que les actions de protection et de soutien.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

13 morts et 456 blessés en une semaine

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 456 autres ont été blessées dans 356 accidents de la route survenus en zones urbaines en une semaine, indique jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Par rapport aux statistiques de la semaine dernière, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+40), de blessés (+86) et de décès (+5), précise la même source.

Selon le communiqué, le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule.

La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Des campagnes de reboisement et de sensibilisation dans l'Ouest du pays

Plusieurs wilayas de l'Ouest du pays ont célébré, jeudi, la Journée internationale des forêts, qui coïncide avec le 21 mars de chaque année, en organisant des campagnes de reboisement, de sensibilisation des citoyens et des expositions mettant en exergue les efforts de l'Etat pour préserver le patrimoine forestier. Les autorités locales ont supervisé les opérations de plantation organisées à cette occasion par les directions des forêts, en collaboration avec de nombreux secteurs, organismes, entreprises économiques, ainsi que des associations actives dans le domaine de l'environnement.

A Oran, une opération de plantation de plus de 1000 arbres de différentes espèces, dont le «cyprés», l'«acacia» et l'«eucalyptus», a eu lieu dans la forêt de «Djebel K'har» dans la commune de Hassi Ben Okba, en plus du nettoyage de la forêt et de l'organisation d'une campagne de sensibilisation pour la préservation de la richesse forestière, ainsi qu'une exposition présentant les projets réalisés par la direction des forêts, et une autre organisée par l'association «Chafia Allah», en plus d'un atelier de dessin destiné aux enfants.

A Tlemcen, 1000 arbustes ont été plantés sur le plateau de «Lalla Setti» et une exposition des produits forestiers a été organisée, ainsi qu'une autre sur l'artisanat forestier à la réserve naturelle de

Tlemcen, en plus d'une visite au profit de groupes d'élèves de l'école des autistes «Bouchra El Atfal» à la forêt de détente située sur le même site.

A Mascara, plus de 4 000 arbustes ornementaux et décoratifs ont été plantés dans les espaces verts de l'Université «Mustapha Stambouli», avec une large participation de la communauté universitaire, en plus de la plantation d'environ 1.500 arbustes dans les espaces verts des résidences universitaires, en coordination avec la direction des œuvres universitaires de la wilaya.

La Faculté des sciences humaines et sociales de la même université a également accueilli des expositions mettant en avant les réalisations de la direction des forêts dans le domaine de reboisement, ainsi qu'une réception pour honorer plusieurs retraités du secteur des forêts et remettre des distinctions à un nombre d'employés de la direction des forêts.

PLANTATION D'ARBUSTES POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Des événements similaires ont eu lieu dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, où le programme a inclus une présentation sur le secteur à la forêt de Bouhriz dans la commune de Tenira, avec la plantation de 1.800 arbustes accompagné d'une campagne de sensibilisation sur l'import-

tance de l'arbre, suivi de la remise de certificats de qualification à nombre de participants ayant réussi la formation pour l'obtention de permis de chasse.

A Naâma, l'événement a été marqué par la plantation de 2.000 arbustes dans le cadre de la lutte contre la désertification, à partir de la zone de «Djir» dans la commune de Mekmen Benamar. A Aïn Témouchent, environ 1.500 arbustes ont été plantés dans la forêt de «Sbiaat» (commune d'Ouled Boudjemaa). Une campagne de plantation de plus de 2.000 arbustes a également été lancée dans la wilaya d'El Bayadh, dans les communes de El Bayadh, Bousemghoun, Boualam et Rogassa, ciblant les bords des routes, les environs du cimetière des martyrs, des écoles et des espaces forestiers et le centre urbain.

Cette opération, lancée mardi dernier, se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. Un accord de coopération a été signé entre la direction des forêts de la wilaya et l'agence locale de la Banque nationale d'Algérie, dans le but de fournir des plants pour soutenir les campagnes de reboisement en cours, dans le cadre du projet de réhabilitation et d'élargissement du programme de la «Ceinture verte», en plus du lancement de campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires pour promouvoir la culture du reboisement et contribuer à la préservation de l'environnement.

APRÈS LE PALAIS PRÉSIDENTIEL

L'armée soudanaise a repris le contrôle de la Banque centrale

Vendredi dernier, l'armée soudanaise a repris le palais présidentiel aux FSR, infligeant un coup dur aux paramilitaires qui ont riposté par un raid meurtrier de drones sur le bâtiment à Khartoum, près de deux ans après le début de la guerre.

L'armée soudanaise a indiqué samedi avoir repris aux Forces de soutien rapide (FSR) plusieurs bâtiments importants du centre de Khartoum, notamment la Banque centrale, après avoir reconquis la veille le palais présidentiel.

«Nos forces ont réalisé davantage de progrès la nuit dernière en s'emparant de plusieurs bâtiments, notamment celui de la Banque du Soudan, et éliminé des centaines de membres de la milice qui ont tenté de fuir», a déclaré le porte-parole de l'armée, le général Nabil Abdallah, dans un communiqué.

Vendredi dernier, l'armée soudanaise a repris le palais présidentiel aux FSR, infligeant un coup dur aux paramilitaires qui ont riposté par un raid meurtrier de drones sur le bâtiment

à Khartoum, près de deux ans après le début de la guerre. «Nos forces ont complètement détruit les éléments et les équipements de l'adversaire, et ont saisi de grandes quantités d'équipements et d'armes», a déclaré un porte-parole de l'armée, Nabil Abdallah, dans une déclaration diffusée par la télévision d'Etat. Des vidéos relayées par plusieurs médias, montrant des soldats à l'intérieur du palais présidentiel.

L'armée va continuer à «progresser sur tous les fronts jusqu'à ce que la victoire soit complète et que chaque parcelle de notre pays soit purgée des milices», a-t-il ajouté en référence aux FSR.

La bataille pour le district gouvernemental et économique de Khartoum pourrait consolider l'emprise de l'armée sur la capi-

tale, ce qui lui donnerait un avantage significatif dans la guerre qui oppose depuis près de deux ans le chef de l'armée, Abdel Fattah al-Burhane, à son ancien adjoint et commandant des FSR, Mohammad Hamdane Dagalo. Les FSR tiennent toujours des positions à Khartoum et dans la ville jumelle d'Omdourman, de l'autre côté du Nil Blanc. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, déraciné plus de 12 millions de personnes et provoqué la plus grande crise alimentaire et de déplacement de population au monde.

Selon les Nations unies, dans le grand Khartoum, au moins 3,5 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer en raison des violences, tandis qu'au moins 100.000 personnes sont confrontées à la famine.



GRANDE BRETAGNE

L'aéroport de Heathrow fermé à la suite d'un incendie

L'aéroport londonien de Heathrow, le plus grand d'Europe, a été contraint de fermer vendredi pour toute la journée au moins, en raison d'une panne de courant déclenchée par un incendie, engendrant des perturbations dans le trafic aérien mondial. Classé parmi les cinq aéroports les plus importants au monde, Heathrow dessert 80 pays et on y compte 1.300 décollages et atterrissages par jour. Il est fréquenté par quelque 230.000 passagers quotidiennement. La panne fait suite à un important incendie à la sous-

station électrique de Hayes, dans la banlieue ouest de Londres, qui dessert l'aéroport, ont indiqué les pompiers. Les causes de ce sinistre n'étaient pas connues vendredi matin. «Heathrow connaît une coupure d'électricité significative. Pour garantir la sécurité de nos passagers et de nos collègues, Heathrow sera fermé jusqu'à 23h59 (heure locale) le 21 mars», a déclaré l'opérateur de l'aéroport, Heathrow Airport Holdings. Le groupe a précisé prévoir «de sérieuses perturbations (du trafic) ces prochains

jours». Heathrow Airport a appelé les voyageurs à «éviter à tout prix de chercher à se rendre à l'aéroport avant que celui-ci ne rouvre». L'incendie a provoqué une série de perturbations dans le trafic aérien mondial. British Airways, la plus grande compagnie à avoir des activités dans l'aéroport londonien, a averti que la fermeture aurait «un impact significatif» sur ses opérations. Outre l'aéroport, «un grand nombre de foyers et d'entreprises locales» sont affectés par l'incendie, qui a été signalé à 23h23 GMT

jeudi, selon un porte-parole des pompiers, Pat Goulbourne. Des images diffusées sur les réseaux sociaux pendant la nuit ont montré d'immenses flammes s'élevant de la sous-station électrique. Les pompiers ont appelé les habitants à garder leurs fenêtres fermées en raison des fumées produites par l'incendie, incitant la population à éviter la zone. Au total, quelque 16.000 foyers sont affectés par la panne, selon l'opérateur électrique Scottish and Southern Electricity Networks.

UKRAINE

L'Allemagne débloque une aide militaire de trois milliards d'euros

L'Allemagne a approuvé vendredi une nouvelle enveloppe d'aide militaire à l'Ukraine d'un montant de trois milliards d'euros, à quelques jours de pourparlers sous l'égide des Etats-Unis avec Moscou et Kiev portant sur une trêve limitée. La commission budgétaire du Bundestag a donné officiellement son feu vert à l'octroi de ces fonds, en suspens depuis des mois en raison des réticences du chancelier sortant Olaf Scholz au regard de la situation budgétaire du pays. L'Allemagne a été, depuis février 2022, le plus gros fournisseur européen d'aide militai-

re à l'Ukraine. Ces trois milliards désormais débloqués s'ajoutent aux quatre milliards déjà prévus dans le budget pour l'année 2025, ce qui fait donc sept milliards d'euros au total. Cela permettra de fournir à Kiev des munitions, immédiatement disponibles, et d'autres armes livrables d'ici à un ou deux ans, car elles doivent encore être produites, notamment des systèmes de défense antiaérienne Iris T, selon le gouvernement allemand. La commission budgétaire du Bundestag a également donné vendredi son aval à une aide militaire à l'Ukraine

de 8,25 milliards d'euros pour la période de 2026 à 2029. Depuis le début du conflit entre le Russie et l'Ukraine, l'Allemagne a fourni plus de 28 milliards d'euros d'équipements militaires à l'Ukraine, d'après le gouvernement. Pour Berlin, il importe que l'Ukraine améliore sa position en vue des négociations face à la Russie. Olaf Scholz a encore insisté cette semaine pour que les conditions d'une paix avec Moscou ne soient pas dictées à Kiev qui doit pour cela «disposer d'une armée forte». Cette semaine, les présidents américain et russe, Donald Trump

et Vladimir Poutine, se sont accordés pour une trêve qui se limite uniquement aux frappes sur les infrastructures énergétiques. Des discussions à ce sujet par l'intermédiaire des Etats-Unis doivent reprendre lundi en Arabie Saoudite.

ETATS-UNIS

Trump signe un décret pour supprimer le département fédéral de l'Education

Le président américain Donald Trump a signé jeudi un décret attendu de longue date destiné à supprimer le département fédéral de l'Education, une mesure qui figurait parmi les principales promesses de campagne du dirigeant républicain, a rapporté Reuters Donald Trump et le milliardaire Elon Musk, soutien de campagne devenu conseiller du président américain, ont entrepris un éventail de mesures visant à supprimer des agences et des programmes fédéraux, sans demander l'aval du Congrès, dans le cadre d'une «purge» pour faire des économies dans le budget de l'administration. Le chef de la Maison blanche ne peut fermer le département de l'Education sans le vote du Congrès, qui pourrait

s'avérer délicat à obtenir, bien que les pairs républicains de Donald Trump contrôlent les deux chambres. Au Sénat, contrôlé à 53 voix contre 47 par les républicains, une majorité de 60 voix est nécessaire pour le vote de lois majeures - le soutien de sept démocrates est donc nécessaire. Les sénateurs démocrates n'ont aucunement exprimé leur volonté d'approuver la suppression du département de l'Education. Le décret présidentiel demande à la secrétaire à l'Education, Linda McMahon, de «prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter la fermeture du département de l'Education et rendre l'administration scolaire aux Etats, tout en continuant de garantir la poursuite ininterrompue des services,

programmes et prestations dont dépendent les Américains». Donald Trump a répété par le passé sa volonté de supprimer le département de l'Education, qu'il a décrit comme une «grande arnaque». Il avait déjà proposé cette mesure lors de son premier mandat présidentiel, mais le Congrès n'avait alors pas adopté de texte en ce sens. «Le contrôle de l'éducation par le gouvernement fédéral a failli aux étudiants, parents et enseignants», est-il écrit dans le document de la Maison blanche, qui déplore que plus de 3.000 milliards de dollars ont été dépensés par le département de l'Education depuis sa création en 1979 sans pour autant améliorer la réussite des étudiants au regard des examens traditionnels.

ETHIOPIE

Le barrage de la Renaissance inauguré dans les six prochains mois

L'Ethiopie va inaugurer dans les six prochains mois le Grand barrage de la Renaissance (Gerd), a annoncé jeudi le Premier ministre, Abiy Ahmed.

«Au cours des six prochains mois, nous couperons le ruban» pour inaugurer le méga barrage, a déclaré M. Abiy, lors d'une session devant le Parlement, évoquant un événement historique. Lancé en 2011 pour un montant de 4 milliards de dollars, le Gerd est présenté comme le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique. Il fait 1,8 kilomètre de large et 145 mètres de haut. Situé sur le Nil bleu, aux confins de l'Ethiopie et du Soudan, le Gerd doit permettre à terme de produire 5000 mégawatts (MW), soit le double de la production actuelle de l'Ethiopie.

MONDIAL 2026

Les Verts sur la voie royale

Marouane A.

En réussissant à revenir avec les trois points du succès de son déplacement à Francistown au Botswana, avec son succès (3/1), la sélection nationale de football, se trouve désormais sur une voie royale et se rapproche de la qualification au Mondial 2026, à condition, bien sûr, de bien négocier les prochaines sorties, que ce soit à domicile ou à l'extérieur de ses bases. Les Verts ont résisté à tous les aléas, avec l'effet du jeûne, la grosse chaleur et l'humidité et enfin l'état catastrophique du terrain et de la pelouse, ce qui n'est pas rien surtout aussi avec cet horaire pas du tout adapté à cette situation. La sélection nationale a su comment gérer les 90 minutes de cette rencontre en gérant ses efforts, même s'il y a eu quelques couacs, surtout au milieu du terrain où il y avait une sorte de dysfonctionnement, surtout que les Boudaoui, Benzia et Zorgane n'avaient pas l'habitude d'évoluer ensemble lors des précédentes rencontres. Les changements opérés par le coach national, Vladimir Petkovic, qui a incorporé des éléments comme Chaïbi, Kendouci, ont ensuite apporté un certain équilibre et cela emmené à ce succès qu'il faudra maintenant faire plus fructifier en ajoutant trois autres points lors du prochain match face au Mozambique. Il est à noter que les coéquipiers de Mahrez sont maintenant à la même enseigne que les «Mambas» avec 12 points pour chacun.

Le nul entre la Guinée et la Somalie arrange l'EN
Par ailleurs, il faut savoir que le match nul enregistré entre la Guinée et la Somalie arrange bien les affaires de l'EN, sachant que les Guinéens sont des concurrents directs. Ce nul n'était pas du tout attendu, du fait de la différence de niveau, surtout que la Somalie avait perdu tous ses matchs auparavant et reste l'équipe la plus faible du groupe. Cela est plus surprenant que ce résultat a été réalisé à Conakry. Avec 7 points dans



son escarcelle, la Guinée marque le pas et perd deux points très précieux qui auront leur pesant en or. L'EN qui est entrée, elle, hier à Alger, devra se préparer sérieusement pour le match face au Mozambique qui aura lieu mardi soir au

stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou dans une soirée ramadhaneuse, où tous les ingrédients seront là pour ajouter une autre victoire même s'il faudra faire très attention à cet adversaire qui ne se présentera pas en victime expiatoire et

qui fera tout ce qui est en son possible pour nous surprendre à domicile. Petkovic est prévenu, lui qui connaît bien maintenant le niveau du football africain et a sa propre idée sur la majorité des adversaires de l'EN. **M. A.**

Impressions

VLADIMIR PETKOVIC: "Le match s'est déroulé dans conditions difficiles. Même les joueurs du Botswana, qui sont habitués aux conditions climatiques de leur pays semblaient avoir mal à aller au bout des 90 minutes, tellement ils ont souffert physiquement. Le mérite de nos joueurs est donc plus grand d'avoir répondu présent et d'avoir fourni un match plein, qui nous permet de remporter cette importante victoire. Je les remercie et félicite pour leurs efforts, car aujourd'hui, il

n'était pas facile d'être sur le terrain. A présent, on doit penser à bien récupérer, pour être à 100% lors du prochain match".

YOUCEF BELAÏLI: "Après la victoire du Mozambique contre l'Ouganda, il était impératif pour nous d'aller gagner au Botswana, pour rester en tête du groupe. Dieu merci, même si les conditions étaient difficiles, nous avons atteint notre objectif avec la manière surtout. Sur le plan personnel, je suis heureux de retrou-

ver l'EN. Je suis à la disposition de l'entraîneur. Peu importe si je suis titulaire, remplaçant ou joker pour seulement cinq minutes, l'essentiel pour moi est d'être utile à l'équipe, et surtout, lui permettre de réaliser ses objectifs. D'ailleurs, nous avons déjà la tête au prochain match à Tizi-Ouzou. J'espère que le public du stade Hocine Aït Ahmed viendra nombreux pour nous soutenir. En retour, nous lui promettons du spectacle et inshallah, une autre victoire à la fin du match".

Mahrez rejoint le club des centenaires

Le capitaine de l'équipe nationale d'Algérie, Riyad Mahrez, a atteint un cap historique en disputant son 100e match sous les couleurs des Fennecs, à l'occasion de la victoire 3-1 face au Botswana lors de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Avec cette performance, Mahrez devient le quatrième joueur algérien à atteindre cette barre symbolique, rejoignant ainsi

Aïssa Mandi (103 sélections), Islam Slimani (102 sélections) et la légende Lakhdar Belloumi (100 sélections). Un accomplissement qui vient couronner une décennie d'engagement et de performances de haut niveau avec la sélection nationale, depuis ses débuts en 2014. Face au Botswana, Mahrez a débuté le match en tant que titulaire sur son aile droite habituelle, sous la houlette du sélectionneur Vladimir Petkovic. Son influence n'a pas toujours été à la hauteur mais sur l'ouverture du score, il a délivré une passe clé à Hicham Boudaoui, dont le centre a permis à Amine Gouiri d'inscrire son premier but international. Le joueur d'Al-Ahli a apporté son expérience à défaut d'autre chose pour un

succès précieux.

Grâce à cette victoire, les Verts reprennent la tête du groupe G avec 12 points, à égalité avec le Mozambique, mais avec une meilleure différence de buts. Un succès d'autant plus important à quelques jours d'un choc décisif face aux Mozambicains, prévu au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi Ouzou.

En atteignant cette barre des 100 sélections, Riyad Mahrez confirme son statut de légende du football algérien. Un exploit qui s'ajoute à ses nombreuses contributions avec les Verts, dont la victoire en Coupe d'Afrique des Nations 2019. Désormais, le capitaine des Fennecs aura à cœur de poursuivre sur cette lancée et de mener son équipe vers une qualification pour le Mondial 2026.



ATHLÉTISME / SAUT
À LA PERCHE

Nouveau record national pour Asma Meghaoui chez les U14

La jeune perchiste Asma Meghaoui, sociétaire de l'Olympique Aïn Bénian (Alger), a établi jeudi à Bordj El Kiffane un nouveau record national chez les moins de 14 ans, avec un saut à 2,46 mètres. Une performance réalisée lors de la 4e Journée des moins de 14 ans et moins de 16 ans, disputée ce week-end au stade d'athlétisme de Bateau-Cassé. La 5e Journée U14 et U16 est programmée le vendredi 28 mars courant également au stade d'athlétisme de Bateau-Cassé. Les organisateurs espèrent assister à d'autres bonnes performances.

AFFAIRE RS BERKANE - USM ALGER

La décision du TAS sera appliquée

Près d'une semaine après la publication du rapport complet du TAS sur l'affaire RS Berkane - USM Alger, la CAF a envoyé un courrier aux fédérations les informant de l'application de la résolution confirmant l'interdiction de tout signe à caractère politique. Le journal algérien Botola a sorti hier dans l'après midi ce courrier interne qui fait le point sur les "éléments décoratifs des maillots" et qui explique Après avoir résumé ce qu'a dit

le Tribunal Arbitral du Sport, il explique que « pour assurer la mise en œuvre effective du principe de neutralité politique de la CAF rappelé par le TAS, nous vous informons que les équipements ne seront, dès notification de la présente, pas ou plus autorisés pour les compétitions de la CAF s'ils comportent un message, une carte, un slogan ou une représentation à caractère politique ». Par ailleurs la confédération rappelle qu'elle

n'a pas d'autre choix que d'appliquer ceci, « Conformément à l'article 48 alinéa 6 des statuts de la CAF, cette décision du TAS revêt un caractère contraignant et exécutoire pour la CAF. » Enfin, elle annonce comment elle agira en cas de problème désormais, « En cas de non-respect de ces exigences, la CAF aura le droit et le devoir d'interdire ou de demander la modification des maillots incriminés pendant ses compétitions. »

ANGLETERRE

Thomas Tuchel réussit ses débuts

L'équipe d'Angleterre a offert à son nouveau sélectionneur Thomas Tuchel une première maîtrisée et sans complication contre la modeste Albanie (2-0), vendredi à Wembley en ouverture des qualifications pour le Mondial-2026.

Il faudra bien sûr juger la valeur de son équipe quand le niveau d'adversité s'élèvera mais, en attendant, l'Allemand a réussi son baptême à la tête des «Three Lions», avec des bribes de football enthousiasmant et une victoire au bout d'un match à sens unique. «Nous allons nous améliorer pour mettre en place un rythme plus élevé et être simplement un peu plus dangereux devant le but, mais c'est une étape à la fois. Nous serons meilleurs, j'en suis sûr», a-t-il commenté en conférence d'après-match. L'ancien entraîneur du Paris Saint-Germain ou de Chelsea, entre autres, a été accueilli par une banderole «Welcome to the home of football, Thomas»



(bienvenue dans la maison du football) déployée par la fédération en bas d'un virage. Mais il n'a pas débarqué en rock-star, non plus, face à un public plus curieux que chaleureux. Sa première composition d'équipe, très scrutée, a mis à l'honneur

Marcus Rashford, l'ex-banni de Manchester United, revenu en forme à Aston Villa où il est prêté, et de retour en sélection pour la première fois en un an. L'ailier gauche s'est montré disponible devant et généreux dans le repli défensif, comme

Phil Foden d'ailleurs de l'autre côté. Mais les regards se sont davantage tournés vers la défense, où deux bizuts ont éterné leur première cape avec panache: l'arrière central de Newcastle, Dan Burn, devenu international à 32 ans, et la jeune sensation d'Arsenal, Myles Lewis-Skelly. A 18 ans, et six mois après ses débuts professionnels, la comète des «Gunners» a plongé dans le grand bain international avec délice, sans être inhibé par Wembley et ses quelque 82.380 spectateurs recensés.

Le latéral gauche a marqué le premier but de l'ère Tuchel avec sang froid, en glissant le ballon entre les jambes du gardien après une superbe passe entre les lignes signée Jude Bellingham (20e, 1-0).

LEWIS-SKELLY COMME UN GRAND

Il a fallu cette inspiration laser du Madrilène pour prendre à défaut le bloc bas concocté par Sylvinho et ses hommes, venus à Londres avec une équipe bien moins richement dotée que celle de leurs hôtes.

Les Anglais avaient eux quelques absents notables, en

défense (Stones, Maguire, Alexander-Arnold...) et en attaque (Watkins, Palmer) notamment, mais cela a permis à Tuchel de tester d'autres options.

Lewis-Skelly a marqué des points, donc, à un poste d'arrière-gauche où il y a une place à prendre de manière pérenne. En défense centrale, «Big» Dan Burn (198cm) n'est pas passé inaperçu et aurait même pu marquer, lui aussi, si sa tête ne s'était pas écrasée sur la barre transversale (42e).

Le but du break est finalement venu assez tardivement, sur un centre de Declan Rice contrôlé de la jambe puis repris du droit, sans élan, par le buteur maison Harry Kane (77e, 2-0).

Tuchel a insisté toute la semaine sur «l'équilibre» à bâtir entre les générations et il ne pouvait pas rêver d'un meilleur symbole que celui offert par le tableau d'affichage avec Lewis-Skelly, le novice tout juste sorti de l'adolescence, et Kane le capitaine aux 104 sélections.

La suite s'écrira lundi (20h45) également à Wembley contre la Lettonie, un des autres adversaires du groupe K avec Andorre et la Serbie.

SE PLAIGNANT DU COMPORTEMENT DU REAL MADRID

L'Atlético envoie quatre vidéos à l'UEFA

On n'a donc pas encore fini de parler du derby madrilène. La semaine passée, le Real éliminait son rival l'Atlético en huitième de finale retour de la Ligue des champions. En dépit d'une défaite 1-0 au Metropolitan, les champions d'Europe ont décroché leur ticket pour les quarts de finale à l'issue d'une séance de tir au but complètement folle, marquée par le penalty polémique, et finalement refusé, à Julian Alvarez. Alors que le Real visera une place en demi-finale contre Arsenal,

l'opposition ne pouvait pas en rester là. L'UEFA a en effet ouvert une enquête suite à des débordements en tribunes après la rencontre lorsque les joueurs du Real Madrid sont allés fêter leur qualification avec leurs supporters. Des objets dont un ventilateur rouge et blanc, des bouteilles en plastique ont été jetés sur la pelouse. Ces incidents ont été notés dans le rapport du match, exposant l'Atlético à de possibles sanctions. Rüdiger, Vinicius, Mbappé et Ceballos visés Pour

sa défense, l'équipe d'Antoine Griezmann aurait envoyé un courrier à l'UEFA pour se plaindre du comportement de certains joueurs du Real durant leurs célébrations, rapporte le journaliste espagnol Ruben Uria dans son podcast El Club Uria. Les Colchoneros auraient joints à leur lettre quatre vidéos censées attester la mauvaise attitude des joueurs de Carlo Ancelotti. Dans le détail, il y a d'abord ce geste d'étranglement mimé avec le pouce d'Antonio Rüdiger. Une

image devenue virale sur les réseaux sociaux. Il y a aussi Vinicius Jr répondant aux insultes des fans en les chambrant au moment de revenir sur le banc et Dani Ceballos pris en flagrant délit de bras d'honneur en entrant dans le tunnel. Enfin Kylian Mbappé serait aussi visé dans l'une de ces vidéos. L'attaquant français aurait été semble-t-il filmé en train de se toucher les parties intimes. L'UEFA ne s'est pas (encore) prononcée sur ces dossiers.

RIBÉRY FUTUR ADJOINT DE ZIDANE EN ÉQUIPE DE FRANCE?

«C'est toujours un kif d'être avec Zizou»

Lancé dans le grand bain de l'équipe de France en 2006, Franck Ribéry a commencé «par le dessert» en sélection. Finaliste de la Coupe du monde, l'ancien joueur du Bayern Munich, retraité depuis 2022, a eu le bonheur d'évoluer aux côtés de Zinedine Zidane, avec qui il a toujours eu «de bons rapports» et une profonde admiration depuis leur première rencontre... dans un ascenseur. «J'ai pris une claquette de bonheur !

Je n'ai pas honte de le dire : j'étais un petit garçon, le gars de ma cité de Boulogne que je revoyais faire la fête dans la rue en 1998. Et là, Zizou devant moi, dans l'ascenseur... J'étais choqué ! Mais il m'a mis tout de suite à l'aise, simple comme

toujours, avec les mots sympas. J'étais sur mon nuage. J'ai tout réalisé plus tard. Vraiment, je paierais pour revivre ça», a confié Ribéry auprès de L'Equipe. Conscient que Zizou envoie «de bonnes ondes» partout où il passe, Franck Ribéry considère que l'ancien coach du Real Madrid est «une référence» dans la construction de l'ex-bavarois pour devenir entraîneur.

«Encore aujourd'hui, il reste un modèle dans sa simplicité, sa discrétion, son respect.

Il a passé les diplômes tranquillement, sans griller les étapes. Il a pris des jeunes, l'équipe de la Castilla du Real Madrid, puis adjoint, et est enfin un immense

entraîneur. Il a pris le temps. Et on parle de Zizou ! Il a toujours été un exemple», poursuit-il.

Un exemple à suivre jusqu'en équipe de France?

Alors que Didier Deschamps va arrêter les Bleus en 2026 après la Coupe du monde, le nom de Zidane circule pour reprendre les rênes. Ribéry pourrait-il le suivre en cas de nomination? «C'est toujours un kif d'être avec Zizou», a nuancé Ribéry. «On a toujours eu un bon rapport (...) Déjà, on ne sait pas exactement si ce sera lui après. Je le lui souhaite parce que Zizou est le meilleur qui puisse arriver aux Bleus. Zizou, c'est la plus belle image de la France.»

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

La FIFA exclut les Mexicains de Leon

Le club mexicain de Leon a été exclu par la Fifa de la Coupe du monde des clubs cet été aux Etats-Unis pour avoir enfreint le règlement sur la multi-propiété des clubs, a annoncé l'instance internationale.

Après l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du CF Pachuca et de Leon, deux clubs mexicains appartenant au même propriétaire, le Grupo Pachuca, une commission de recours de l'instance a «jugé que les deux clubs en question ne

remplissaient pas les critères portant sur la multipropriété des clubs», indique le communiqué de la FIFA. En vertu de quoi, «la FIFA a décidé que le Club Leon ne serait pas admis à participer à la compétition.

Le club remplaçant sera annoncé prochainement» dit encore l'instance.

L'article 10.1 du règlement du tournoi stipule qu'aucun club participant à la compétition ne peut détenir ou négocier, directement ou indirectement, des titres

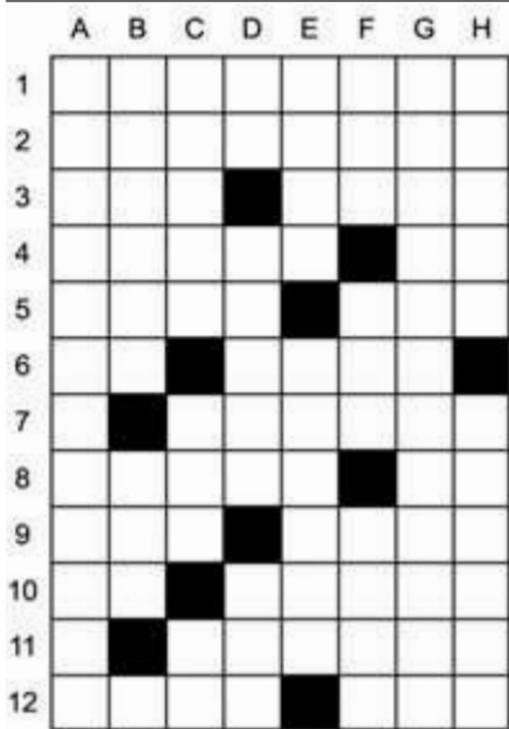
ou des actions d'un autre club participant à la compétition. Leon devait affronter les Anglais de Chelsea le 16 juin à Atlanta pour son entrée dans le tournoi, avant de battre le fer avec Flamengo (Brésil) et l'Espérance Tunis (Tunisie). La Coupe du monde des clubs 2025 dont la finale aura lieu au MetLife Stadium dans la banlieue de New York, met aux prises 32 des meilleures équipes du monde lors d'un tournoi organisé du 15 juin au 13 juillet aux Etats-Unis.

LÉGENDE DES POIDS LOURDS

Le boxeur George Foreman est décédé

Le boxeur américain George Foreman, légende des poids lourds, est mort à 76 ans, a annoncé sa famille vendredi. Foreman, ancien champion du monde, était entré dans l'histoire de la boxe suite à sa défaite face à Mohamed Ali lors du mythique combat «Rumble in the Jungle» en 1974 à Kinshasa. «C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de notre bien-aimé George Edward Foreman Sr, qui s'en est allé paisiblement le 21 mars 2025, entouré par ses proches», écrit sa famille dans un communiqué. George Foreman, était devenu une première fois champion du monde en 1973 en battant Joe Frazier, après avoir été champion olympique en 1968 à Mexico. Foreman avait raccroché les gants à 28 ans, avant de remonter sur les rings dix ans plus tard pour un retour spectaculaire. Après deux échecs pour un nouveau titre, il était redevenu champion du monde en 1994 à 45 ans face à Michael Moorer, avant d'arrêter définitivement en 1997 à 48 ans.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Combinaison de tout-petit.
- B. Petit endroit discret. Pointe en cuisine.
- C. Tentons. Cri de celui qui encaisse. Petit nom de Capone.
- D. Ancienne note de musique. Bel et bien supposé. On y traverse un ruisseau.
- E. Brisé en mille morceaux. Se donne pour prendre la place.
- F. Oiseau au plumage coloré. Compagnie. Charpentiers maritimes.
- G. Studios de célibataires.
- H. Son duvet garnit la doudoune. Fournit des explications vaseuses (s').

HORIZONTALEMENT

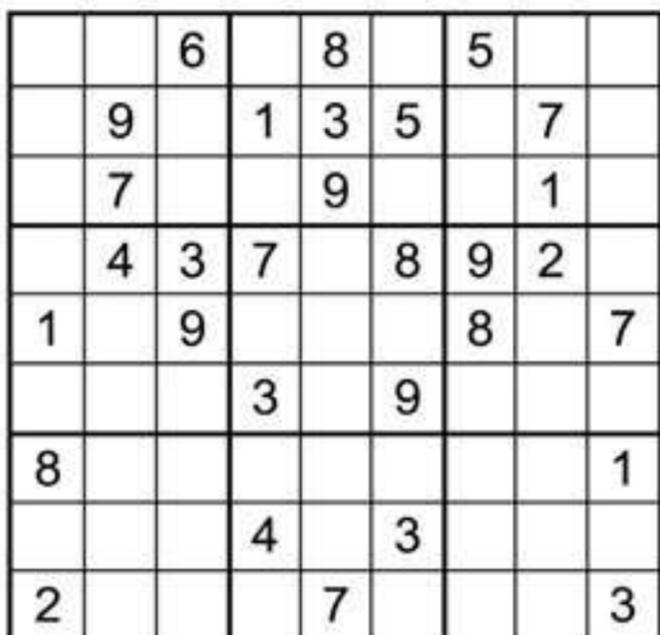
- 1. Action collective pour une expédition.
- 2. Ne bougerai pas.
- 3. Auteur du Nom de la rose. Pas de bonne heure.
- 4. Agent du Vatican. Bon pour montrer.
- 5. Elle arrose Creil. Oignon sur pied.
- 6. Tête de série. Personnage de conte.
- 7. Cogne un grand coup.
- 8. Femelles de sangliers. Préfixe privatif.
- 9. Au fond, mieux vaut la laisser au fond. Victime de Caïn.
- 10. Article andalou. Délivré du mal.
- 11. Avec les uns.
- 12. Personnel. Sur la boussole.

LES MOTS FLÉCHÉS

PLACIDITÉ ÉVOLUER DANS LES AIRS	CHANGER LA NATURE DE L'ARBRE CYCLIQUES	HALTE DIEU A SOUFFLE	NEST PAS UNE GRANDE BOITE D'UN PEUPLE D'OCEANIE SYMBOLE DU TOUR	LIMER FIT LE CHEMIN	CHARMEUSES DE MARINS CONSOLER	
EMBOBINER METTRE BAS A LA BERGERIE				ON Y ENTRAIT POUR COMBATTRE		
CLÔTURE BASSE GÉNÉRAL SUOISTE			ENTRE VICOMTE ET CHEVALIER			
					ARRIVÉ À TERME ARBRES TOUJOURS VERTS	
PÊTE MASQUÉE POUR MARDI GRAS ARME DE GUILLAUME TELL					ON Y ENVOIE PAÎTRE LES VACHES	DISCIPLINE EN ESCRIME
ÎLE VERS OLERON SYSTÈME DE FREINAGE						
					SUITE D'ÉPISODES CITÉ DE LA CLAIRETTE	PRÉNOM MASCULIN POINT GARDÉ
RENIFLER À LA MANIÈRE DU CHIEN	ARRACHÉE DU SOL NOIX À AMANDE			EAU DE CHARTRES IL COMMENCE LE 21 JUIN		
ÉPUISER À LA TÂCHE ÉLUE EN BREF						
		FAIT SORTIR EN LIBRAIRIE				
LINGUISTE ET ROMANCIER ITALIEN			TITRES EN KIOSQUE			



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALITER BALANCIER BETAIL BREF CELUI CRET ECALE ECOINCON ENTOURAGE
 ERSATZ FARNIENTE FEUILLAGE FRUITERIE IMPULSIF LARE MATHS OISIVETE
 OPINEL PANEL PIVOT SAINT SEBUM STEREO VACHER VETIR VOUTE

B	R	E	F	L	E	N	A	P	O	E	E
A	F	G	E	R	T	R	I	I	T	L	G
L	I	A	A	C	U	V	S	N	I	A	A
A	S	L	E	S	O	I	E	A	L	C	R
N	L	L	S	T	V	I	T	E	T	E	U
C	U	I	H	E	N	E	N	E	H	Z	O
I	P	U	T	R	B	I	T	C	R	E	T
E	M	E	A	E	P	U	A	I	O	I	N
R	I	F	M	O	R	V	M	S	R	N	E

AU RYTHME ENVOÛTANT DU CHAËBI

«Casbah mon amour» fait escale à Béjaïa

L'odyssée de *Casbah mon amour* ne s'arrête pas à Paris. Pour la première fois, le spectacle traverse la Méditerranée et fait escale en Algérie, au Théâtre Régional de Béjaïa Abdelmalek Bouguermouh (TRB), les 23 et 24 mars. Un événement exceptionnel rendu possible par l'engagement sans faille de Salim Merabet, figure incontournable de la scène musicale algérienne.



Samy Terki

Il flotte dans l'air une mélodie intemporelle, un souffle chargé d'histoire, un parfum de jasmin et de cuir tanné. Sous le chapiteau rouge du Cabaret Sauvage à Paris, un voyage sans escale s'opère, direction Alger, son quartier mythique de la Casbah, berceau du chaâbi, cette musique du peuple, vibrante et poétique, née du souffle arabo-andalou et ancrée dans la mémoire collective algérienne. Méziane Azaïche, figure incontournable des scènes alternatives parisiennes et créateur du Cabaret Sauvage, orchestre cette traversée sensorielle avec

«Casbah mon amour», un spectacle musical qui mêle musique, théâtre et archives visuelles pour raconter la légende de la Casbah et de ses poètes du chaâbi. Après Barbès Café en 2012 et Cabaret Tam Tam en 2015, l'homme poursuit son insatiable quête de mémoire musicale et culturelle. Dans la pénombre, une mandole vibre sous les doigts de Mohamed Abdenour, alias Ptit Moh, maître incontesté du chaâbi. Les premières notes s'élèvent, bientôt rejointes par un orchestre (oud, guitare, percussions, violon) donnant au lieu des allures de médina festive. Sur scène, Athman Bendaoud, comédien et

conteur, incarne l'âme de la Casbah, maniant les mots avec une tendresse nostalgique : «Casbah-chaâbi, ça rime. Et chaâbi-Casbah, c'est kif-kif». Le chaâbi, dans *Casbah mon amour*, n'est pas une simple bande-son ; il est une chronique vivante d'Alger, un témoin des joies et des blessures d'un peuple. Les compositions réarrangées par Ptit Moh, épousant parfois des accents flamenco, rendent hommage aux figures légendaires du genre, El Hadj M'Hamed El Anka, «Le Cardinal» qui fit du chaâbi une musique populaire et savante, Dahmane El Harraoui et son intemporel «Ya Rayah», mais aussi Rachid Taha,

rockeur inclassable, dont le spectre plane sur cette œuvre. «Au début, ce projet autour du chaâbi devait se réaliser avec Rachid. Je lui avais juré que je le ferais. Avec ou sans lui». Promesse tenue, un dernier hommage lui est rendu sur écran avant la fermeture du rideau. Mais *Casbah mon amour* ne se contente pas d'une immersion musicale. Le spectacle inscrit son récit dans l'histoire plus vaste d'Alger, sur scène défilent des images d'archives et des extraits de films mythiques, Pépé le Moko (1937), Les Enfants de Novembre (1975), et bien sûr *La Bataille d'Alger* (1966) de Gillo Pontecorvo, fresque puissante de la résistance algérienne. Dans cette Casbah sublimée, un héros se débat entre amour et interdits familiaux, jusqu'au dénouement heureux, un mariage célébré en grande pompe, dans la liesse des youyous et des volutes de henné. «Dans la Casbah, il y a des ondes très spéciales», assure Ptit Moh. Et ce soir-là, elles ont irradié Paris.

BÉJAÏA, TERRE DE TRANSMISSION ET DE PARTAGE

L'odyssée de *Casbah mon amour* ne s'arrête pas à Paris. Pour la première fois, le spectacle traverse la Méditerranée et fait escale en Algérie, au Théâtre Régional de Béjaïa Abdelmalek Bouguermouh (TRB), les 23 et 24 mars. Un événement exceptionnel rendu possible par l'engagement sans faille de Salim Merabet, figure incontournable de la scène musicale algérienne. Depuis 2005, cet homme de passion organise des soirées chaâbi durant tout le mois de Ramadan, d'abord en plein air sur la placette de Sidi Soufi, et désor-

mais sous les projecteurs du TRB. Cette année, face aux intempéries, il a pris une décision radicale, acheter l'ensemble des places du théâtre et les offrir au public. «Ils sont talentueux mais marginalisés. Je voulais leur offrir une scène, un véritable espace d'expression», confie-t-il. Car au-delà du prestige des têtes d'affiche - Kamel Aziz, Sofiane Ketfi, Abdelkader Chaou, Kamel Ben Ahmed, El Hadi Boubkeur, Hafid Djouama, Ptit Moh - ce sont surtout sept jeunes artistes de Béjaïa, lauréats du concours national de chaâbi 2024, qui ont eu l'occasion de se produire devant un public acquis à leur cause.

Au TRB, chaque soir et ce, jusqu'au 25 mars, le chaâbi résonnera, mais pas seulement, sous l'impulsion de Salim Merabet, la programmation s'est élargie aux voix du patrimoine andalou et kabyle. Noria, figure du renouveau musical algérien, les Frères Djemai, héritiers du chaâbi traditionnel, et Hassan Terki, musicien entre enracinement et modernité, se sont succédés pour enrichir ces nuits ramadanesques d'une diversité rare. Le clou du spectacle restera néanmoins la venue de *Casbah mon amour*, un événement inédit en Algérie. Inscrit dans le programme officiel du Ramadan au TRB, ce projet, après Béjaïa, s'envolera vers le Canada en mai, preuve que la mémoire musicale algérienne s'exporte bien au-delà de ses frontières. Le chaâbi est une histoire en mouvement, une langue qui dit les espoirs et les exils, les amours contrariées et les nuits d'ivresse poétique. De Paris à Béjaïa, *Casbah mon amour* le célèbre avec ferveur, dans une communion qui dépasse le simple plaisir du spectacle.

S. T.

Khelifi Ahmed, le chantre de la steppe et gardien du Melhoun

Dans le vaste répertoire musical algérien, peu d'artistes ont incarné leur genre avec autant de force et de constance que Khelifi Ahmed. Né Ahmed Abbas Ben Aïssa en 1921 à Sidi Khaled, dans la wilaya de Biskra, il s'est imposé comme la figure incontournable du chant bédouin, à tel point qu'on le surnommera «le chanteur de la steppe». Pendant plus d'un demi-siècle, sa voix profonde et vibrante a porté les vers du Melhoun, cette poésie populaire née dans les confins sahariens, façonnée par des générations de maîtres et transmise par l'oralité.

L'histoire commence tôt pour le jeune Ahmed. Élevé dans une famille où la tradition orale tient une place centrale, il est initié au chant sous la tutelle de son oncle. À treize ans à peine, il enregistre son premier disque à Paris, un fait rare pour un enfant de son âge, et donne vie aux textes d'Aïssa Ben Allal, poète majeur du Melhoun. De retour en Algérie, il se produit dans des fêtes privées, alternant entre chants et psalmodies du

Coran. Son talent ne passe pas inaperçu, en 1947, le directeur de Radio-Alger, Boudali Safir, lui confie la direction de l'orchestre bédouin, faisant de lui le porte-voix d'un patrimoine musical en quête de reconnaissance.

Avant ce tournant décisif, son parcours avait été marqué par l'errance et la rencontre. À Ksar Chellala, où il trouve refuge chez une de ses sœurs, il croise le chemin de Djerbi, un menuisier qui lui offre un apprentissage et une place dans son foyer. L'un des fils de ce dernier, joueur de mandoline, perçoit en lui une fibre artistique et l'emène dans les soirées musicales locales. Cette immersion façonne définitivement son rapport à la musique. Lorsqu'en 1943, il monte à Alger, c'est par le biais d'un conservateur de la mosquée de Sidi M'Hamed qu'il se rapproche du milieu religieux et du Med'h.

La radio devient son tremplin. Il fait ses débuts sur les ondes accompagné d'Abdelhamid Ababsa au piano et s'entoure de musiciens comme Sid Ali Touil,

luthiste de talent. Son répertoire s'étoffe au fil des années. Il participe à l'émission Min Koul Fene Chouïya de Mohamed Habib Hachelaf et contribue à Badawi Âsri, une tentative de modernisation du genre saharien, sous la houlette de Rahab Tahar et Mustapha Skandrani. Certains de ses enregistrements marquent durablement les esprits, à l'image de Guelbi Tfekkar Ourban Rahalla de Cheikh Aïssa Ben Allal ou de Et Haouel Ya Kaf Kerdada, évocation nostalgique des paysages désertiques.

L'indépendance de l'Algérie en 1962 marque une nouvelle étape pour Khelifi Ahmed. Il devient une figure nationale, célébrée par les médias et le public. En 1966, il reçoit le Prix de la chanson traditionnelle pour son interprétation magistrale de Qamr Ellil d'Abdallah Ben Kerriou. Son prestige s'étend bien au-delà des cercles spécialisés : il incarne, aux yeux des Algériens, la mémoire vivante d'un art qui, sans lui, aurait pu sombrer dans l'oubli. En 1989, après des décennies d'une carrière jalonnée

de succès, il se retire discrètement. Mais son œuvre ne cesse d'être revisitée et célébrée. En 2007, dans le cadre de Alger, capitale de la culture arabe, le ministère de la Culture lui rend hommage en publiant un coffret de 10 CD accompagné d'un ouvrage compilant ses interprétations majeures, sous la direction d'Abdelkader Bendamèche. Quelques années plus tard, le 15 décembre 2011, une cérémonie en son honneur est organisée à la salle Ibn Khaldoun. Trois mois après, le 18 mars 2012, Khelifi Ahmed s'éteint à Alger, laissant derrière lui un trésor d'héritage musical.

À travers ses interprétations de Mohamed Ben Guittoun, Sidi Khaled, Cheikh Smati d'Ouled Djellal, Abdallah Ben Kerriou ou encore Aïssa Ben Allal, il aura consacré sa vie à faire résonner la parole des poètes du désert. Son chant, profondément enraciné dans la mémoire collective, demeure une archive sonore essentielle de l'Algérie profonde.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

PRISONS

LES DÉTENUS PEUVENT COMMUNIQUER AVEC LEURS FAMILLES PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Lancement d'un nouveau système de communication par vidéoconférence. Le ministère de la Justice a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement, à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, d'un nouveau système de visites par vidéoconférence en faveur des détenus. "Ce nouveau système permettant aux détenus de communiquer avec leurs proches par le son et l'image

sera appliqué progressivement et concernera, dans un premier temps, les tribunaux du sud avant sa généralisation à toutes les juridictions à l'avenir", précise le communiqué. Le ministère "invite les proches de détenus résidant dans le sud et souhaitant bénéficier de cette procédure à se rapprocher des juridictions pour obtenir les informations nécessaires".

Cette mesure, qui vient appuyer les efforts de réinsertion sociale des détenus, vise à "préservé les liens entre ces derniers et leurs familles, qui peinent souvent à se rendre aux établissements pénitentiaires éloignés de leurs domiciles pour des raisons de santé ou à cause de l'âge avancé de certains parents et de la difficulté à se déplacer".

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 23 MARS 2025 // N°1037 // PRIX 20 DA

L'UN DES ARTISANS DU SACRE DES FENNECS À LA CAN 1990

Menad, légende du football algérien, s'éteint à l'âge de 64 ans

L'ancien joueur de la sélection nationale et de la JS Kabylie, Djamel Menad, est décédé, hier matin à l'âge de 64 ans, des suites d'une grave maladie. Il avait d'ailleurs été transféré en Belgique pour soins avant qu'il ne soit rapatrié en Algérie où il était suivi dans la clinique Al Azhar à Alger. C'est une grande légende du football algérien qui nous quitte, sachant que ce dernier a remporté la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 90) accueilli par notre pays, et où il était le buteur de cette édition avec quatre buts.

Avec la JS Kabylie, il a remporté plusieurs titres nationaux et continentaux, dont la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1981 et la Coupe d'Algérie en 1986. Il a également évolué en Europe, notamment en France avec Nîmes et au Portugal avec Famalicão et Belezenses. En équipe nationale, il a inscrit 25 buts en 81 sélections et a été l'un des artisans du sacre des Fenneks à la CAN 1990, où il a terminé meilleur buteur de la compétition. Il a également participé à la Coupe du monde 1986 au Mexique, laissant une empreinte indélébile dans l'histoire du football algérien. En tant qu'entraîneur, il a coaché des équipes prestigieuses en Algérie, à l'image de l'USMA, du MCA, de la JSMB et de l'OMR qu'il a fait accéder en nationale 1.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille de l'ancien joueur de la JS Kabylie et de l'équipe nationale de football, Djamel Menad, décédé



samedi à l'âge de 64 ans. "C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris la douloureuse nouvelle du décès de Djamel Menad, l'une des légendes du football algérien. Une perte bouleversante pour l'ensemble de la famille sportive et footballistique algérienne. Après s'être illustré en tant que joueur de la JS Kabylie et avoir brillé au sein de notre équipe nationale dans

les années 1980-1990, il s'apprêtait à écrire un nouveau chapitre de gloire en tant qu'entraîneur. Son parcours au grand palmarès, jalonné de réalisations et de victoires sur les scènes nationale, continentale et internationale, reste gravé dans la mémoire de tous les supporters. Les Algériens garderont de lui le souvenir d'un homme à la conduite exemplaire. En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente ses sin-

cères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble de la famille sportive, les assurant de sa profonde compassion et implorant Allah Tout-Puissant, en ces derniers jours du mois sacré de Ramadhan, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. À Allah nous appartenons et à lui nous retournons, lit-on dans le message de condoléances.

A.M.

ALGÉRIE-CHINE

500 OLIVIERS POUR RENFORCER L'AMITIÉ

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, ont supervisé samedi une campagne de plantation de 500 oliviers au parc Dounia (Alger), à l'occasion de la Journée mondiale de l'arbre. Organisée en collaboration avec l'Association d'amitié algéro-chinoise et l'ambassade de Chine, cette initiative vise à promouvoir la protection de l'environnement tout en consolidant les relations d'amitié entre l'Algérie et la Chine. Dans son allocution, le wali d'Alger a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre du "Plan vert" pour la modernisation et le développement durable de la capitale, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a ajouté que "le choix de l'olivier n'est pas anodin, car cet arbre symbolise à la fois la paix et la résilience", mettant en avant "l'importance de préserver les espaces verts pour améliorer le cadre de vie des citoyens". De son côté, l'ambassadeur de Chine a salué cette initiative, la qualifiant de "geste symbolique" illustrant la solidité du partenariat stratégique entre les deux pays. Il a rappelé que cette campagne atteint sa 10^e édition, avec plus de 5.000 arbres déjà plantés dans la wilaya d'Alger. "L'Algérie et la Chine partagent une volonté commune de promouvoir le développement vert. Nous sommes prêts à renforcer cette coopération en mettant à disposition notre expertise et nos technologies pour accompagner les efforts de l'Algérie en matière de développement durable", a affirmé M. Guangli.

APS

ZAOUÏA BELKAÏDIA HEBRIA

CLÔTURE DE LA 17^e ÉDITION DES DOUROUSS MOHAMMADIA

La 17^e édition des Dourouss Mohammadia, organisées chaque Ramadhan par la zaouïa Belkaïdia Hebria à Oran, s'est clôturée vendredi soir. La dernière soirée de cet évènement religieux, placée cette année sous le thème "Le soufisme, essence de la religion et halte de bienfaisance", a vu la présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, qui a présenté une communication intitulée "Pour une vie spirituelle fondée sur l'excellence et nourrie de tolérance, d'amour et de paix". "Le soufisme est une science, une pratique, une ascension, une conduite et une purification de l'âme. La purification de l'âme humaine est un des

aspects les plus importants du message mohammedien. Il n'y a pas de succès pour l'âme humaine sans purification", a-t-il indiqué. Il a également souligné que "la purification de l'âme permet d'atteindre les objectifs à travers une éducation soufie et met l'intérêt de la nation au-dessus de toute autre considération", faisant savoir que "le soufisme islamique trouve son origine dans le Coran et repose sur la science et la connaissance". La soirée de clôture s'est déroulée au siège de la zaouïa Belkaïdia Hebria situé dans la localité de Sidi Maarouf dans l'est d'Oran, en présence du wali, Samir Chibani, des autorités locales, du cheikh Sidi Mohamed Nouredine Belkaïd,

cheikh de la zaouïa Belkaïdia Hebria, et d'un grand nombre d'érudits et de cheikhs. Elle a été marquée par une intervention du Dr Ahmed Maâzouz d'Algérie abordant la vie et l'œuvre du défunt cheikh de la zaouïa Belkaïdia Hebria, Sidi Mohamed Abdelatif Belkaïd. À rappeler que cette édition, inaugurée par le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmehdi, et qui a duré neuf jours, a vu la participation d'une pléiade d'oulémas d'Algérie et du monde islamique, notamment d'Égypte, du Liban, de la Turquie, de la Jordanie et du Soudan, qui ont animé des conférences portant sur le thème principal de cette rencontre. Les conférences abordaient

des sujets tels que "La charia et la vérité", "La science et la connaissance chez les maîtres soufis", "L'école Chadlia et son rôle dans la promotion du soufisme" et "Cheikh Sidi Abdelkader El Djilani El Hassani". Le programme a également comporté d'autres communications abordant, entre autres, "Le rôle des maîtres soufis dans l'enseignement du fiqh et des sciences suivant les quatre écoles", "L'impact du soufisme dans l'éducation et la formation de l'homme", "Les tariqas soufies en Algérie", "Les livres majeurs de maîtres soufis" et "Les fondements juridiques du soufisme".

APS

